

● EN PRÉVISION DE L'ANNÉE
SCOLAIRE 2026-2027
**Sadaoui annonce
un ensemble de
dispositions
pédagogiques**
(P5)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● SOUK AHRAS, EL TARF, BÉJAÏA, JIJEL...

La lutte continue contre les flammes

(Lire en Pages 3 et 6)



LANCEMENT DE LA SAISON DES SOLDES D'ÉTÉ DÈS AUJOURD'HUI

Une aubaine pour les petites bourses et les vendeurs pour réaliser de belles opérations

Les soldes d'été servent à stimuler la consommation et aider les magasins à vider leurs vieux stocks. Et c'est durant cette période que le ministère du Commerce organise des soldes pour donner un coup de pouce au pouvoir d'achat des consommateurs pendant les vacances. C'est donc une bonne opportunité aussi bien pour les responsables des magasins pour vendre les restes, mais les articles doivent être en magasin depuis un mois déjà, pour préparer la rentrée, aider les familles à profiter des prix plus bas durant les vacances.

(Lire en Page 4)



● RÉFORMES UNIVERSITAIRES

Parcours personnalisés et IA au cœur de la nouvelle année académique

(P5)

● PALESTINE OCCUPÉE

L'entité sioniste construit une barrière de plusieurs kilomètres pour diviser la bande de Ghaza

(P12)

Soudan : ONU Femmes alerte sur les violences contre les femmes à El-Obeid



ONU Femmes a averti vendredi de l'émergence d'un schéma de violences visant les femmes et les filles à El-Obeid, au Soudan, affirmant qu'elles sont confrontées à des attaques de drones durant la journée et à des violences sexuelles pendant la nuit, ce qui les laisse sans « aucun moment sûr » pour aller chercher de l'eau.

Dans un communiqué, l'agence a indiqué que les femmes et les filles étaient contraintes d'attendre la tombée de la nuit pour collecter de l'eau, les frappes de drones visant les points d'eau et les sites de distribution durant la journée.

« Pensant que l'obscurité les protège des attaques aériennes, ces femmes et ces filles ont été harcelées, violées et soumises à d'autres formes de violences sexuelles », a-t-elle déclaré.

ONU Femmes a également averti que le choléra se propage à l'approche de la saison des pluies. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), 1 330 cas ont été recensés au début du mois de juillet, tandis que la malnutrition et l'accès limité aux soins de santé accroissent les risques de maladies graves et de décès.

L'agence a précisé que le nombre de femmes et de filles ayant besoin de services de prise en charge des violences basées sur le genre a été multiplié par quatre depuis le début du conflit, atteignant 12,7 millions cette année. Elle a également averti que les réductions de l'aide humanitaire avaient contraint de nombreuses organisations dirigées par des femmes à réduire ou suspendre leurs activités, renouvelant son appel à un cessez-le-feu immédiat, à un accès humanitaire sans entrave et à l'établissement des responsabilités pour les violations commises. Les Forces de soutien rapide (FSR), groupe paramilitaire, sont accusées par le gouvernement soudanais et des organisations internationales de défense des droits humains d'avoir commis de nombreuses exactions, notamment des violences sexuelles et des attaques contre des civils.

Yémen : des frappes aériennes visent des renforts houthis et des lanceurs de missiles



Des frappes aériennes ont visé samedi des renforts houthis dans les provinces de Marib, dans le centre du Yémen, et d'Al-Jawf, dans le nord du pays, selon le diffuseur public yéménite.

« Des frappes aériennes ont ciblé des renforts appartenant aux milices terroristes houthis à Marib et Al-Jawf », selon Yemen TV, sans préciser l'identité des auteurs des frappes.

Selon la chaîne, les raids ont visé des lanceurs de missiles, une base de lancement de roquettes Katyusha ainsi que des dépôts d'armes des Houthis dans les districts d'Al-Jubah, d'Al-Safra et de Majzar, situés dans les deux provinces.

Les frappes ont tué plusieurs membres des Houthis, dont des spécialistes du lancement de missiles, a-t-elle ajouté.

Le groupe houthi n'avait pas réagi dans l'immédiat à ces informations. Les tensions entre l'Arabie saoudite et les Houthis se sont intensifiées après que le groupe a menacé d'interdire la navigation des navires liés à l'Arabie saoudite en mer Rouge et dans le détroit de Bab el-Mandeb.

Plus tôt cette semaine, les Houthis ont annoncé l'interdiction de la navigation maritime à destination de l'Arabie saoudite, poussant la coalition dirigée par Riyad à promettre une réponse « ferme et énergique » et à prendre des mesures pour protéger les navires transitant par le détroit de Bab el-Mandeb.

Démarche téléphonique en France : l'accord préalable du consommateur obligatoire dès le 11 août

Les entreprises devront obtenir l'accord explicite d'un consommateur avant de le démarcher par téléphone à partir du 11 août, selon un décret publié ce samedi au Journal officiel qui précise les modalités du nouveau dispositif destiné à remplacer Bloctel.

Ce nouveau dispositif modifie le principe actuellement appliqué : les consommateurs n'auront plus à s'inscrire sur une liste pour refuser les appels commerciaux. Il revient désormais aux professionnels de prouver qu'ils ont obtenu leur consentement préalable.

Le décret précise que le consentement devra résulter d'un acte positif clair. Une mention préremplie ou la simple poursuite de la navigation sur un site internet ne seront pas considérées comme un consentement. Avant de recueillir cet accord, l'entreprise devra communiquer son identité, celle de l'éventuel prestataire chargé des appels, la nature des biens ou services proposés ainsi que la période pendant laquelle le consommateur accepte d'être contacté.

Le consentement sera valable pendant un an au maximum et ne pourra faire l'objet d'aucun renouvellement tacite. Le consommateur pourra le retirer à tout moment, y compris oralement, selon une procédure qui ne devra pas être plus complexe que celle utilisée pour l'accorder.

Les professionnels devront conserver sous format numérique la date, l'heure et les conditions du consentement pendant trois ans. Ils seront également tenus d'en fournir gratuitement une preuve au consommateur qui en fait la demande.

Une exception est prévue pour la rénovation énergétique et l'adaptation des logements à la vieillesse ou au handicap. Un professionnel pourra rappeler un consommateur ayant expressément demandé des informations, à condition de le faire dans les cinq jours ouvrables et de limiter l'appel aux produits ou services concernés.

Le décret met ainsi fin à Bloctel, la liste gratuite sur laquelle les consommateurs pouvaient inscrire leur numéro afin de s'opposer au démarchage téléphonique, au profit d'un dispositif dans lequel la preuve de leur accord reposera désormais sur le démarcheur.



France : des scientifiques alertent sur la disparition des glaciers alpins lors du passage du Tour de France

Des associations environnementales et des scientifiques se sont mobilisés samedi 25 juillet à Mizoën, dans le département de l'Isère, à l'occasion du passage du Tour de France au col de Sarenne, afin d'alerter sur l'impact du réchauffement climatique sur les glaciers alpins, selon Franceinfo.

Le glacier de Sarenne, situé dans le massif des Alpes françaises, est devenu un symbole de la fonte accélérée des glaciers liée au changement climatique.

Les chercheurs et associations ont choisi le passage du Tour de France, l'un des événements sportifs les plus suivis en France, comme plateforme de sensibilisation auprès du grand public.

Pour les scientifiques mobilisés, le col de Sarenne constitue un lieu emblématique permettant d'observer concrètement les effets du changement climatique sur les territoires de montagne, d'après Franceinfo.

Syrie : 19 morts et 27 blessés dans une collision entre deux bus

Au moins 19 personnes ont été tuées et 27 autres blessées samedi dans une collision entre deux bus de transport de passagers sur une autoroute du centre de la Syrie, selon la chaîne Alikhbaria TV.

La collision s'est produite sur l'autoroute reliant Damas à Deir ez-Zor, entre les villes de Palmyre et d'Al-Sukhnah, d'après la chaîne, ajoutant que ce bilan restait provisoire.

États-Unis : une vague de chaleur extrême met les réseaux électriques sous pression

Une chaleur extrême va s'abattre sur le centre des États-Unis, des montagnes Rocheuses jusqu'au fleuve Mississippi, avant de s'étendre à la côte du golfe du Mexique d'ici la fin du mois, mettant sous pression les réseaux électriques régionaux.

Des alertes et avis de chaleur sont en vigueur du Montana au Texas. À Dallas, les températures devraient atteindre 38 °C samedi et rester au-dessus de ce seuil au moins jusqu'à mercredi, selon Bloomberg.

Avec le taux d'humidité, la température ressentie pourrait grimper jusqu'à 42 °C. Une autre zone de forte chaleur touche également le sud de la Californie et l'Arizona, où le mercure pourrait atteindre 47 °C samedi à Phoenix.

« Il s'agit d'un phénomène assez persistant », a déclaré Bob Oravec, prévisionniste principal au Centre américain de prévision météorologique. « Sous une forme ou une autre, il devrait se maintenir tout au long de la semaine prochaine.

Les conditions évoluent légèrement chaque jour, mais ce schéma devrait perdurer jusqu'à la fin du mois. »

Cette vague de chaleur prolongée devrait entraîner une hausse de la demande en électricité dans certaines régions de 20 États. Par ailleurs, les vents plus faibles associés au système de haute pression pourraient réduire la production d'énergie éolienne.

Selon les prévisions, 89 records quotidiens de chaleur pourraient être égalés ou battus samedi, tandis que 229 records de températures minimales nocturnes sont également menacés. À Rapid City, dans le Dakota du Sud, la température pourrait atteindre un niveau record de 41 °C dimanche.

Les températures élevées durant la nuit aggravent la consommation d'électricité en limitant le refroidissement naturel et augmentent les risques pour la santé des populations, ainsi que pour les animaux et les cultures.

SOUK AHRAS, EL TARF, BÉJAÏA, JIJEL...

La lutte continue contre les flammes

L'été 2026 est marqué par une vigilance accrue face au risque d'incendies. Le 25 juillet, à 13h00, le bilan faisait état de 31 feux recensés à travers le pays, touchant forêts, maquis, broussailles, récoltes agricoles et palmeraies.

Grâce à la mobilisation des différents services, 19 incendies ont pu être maîtrisés. 12 foyers restent toutefois actifs et font l'objet d'opérations d'extinction soutenues, notamment dans les wilayas de l'Est et du Nord. Face à cette situation, la Protection civile a déployé d'importants moyens humains et matériels. L'objectif est clair : circonscrire les flammes dans les plus brefs délais et limiter les dégâts sur le couvert végétal, les habitations et les exploitations agricoles. Dans la wilaya de Souk Ahras, un incendie important s'est déclaré au niveau de la forêt de la commune d'El Meraha, plus précisément à Mechta Dzairi - Djebel Alaham. L'opération d'extinction est toujours en cours. Un poste de commandement opérationnel a été installé sur place. Le soutien aérien est assuré par un avion bombardier d'eau BE200 de l'Armée nationale populaire, appuyé au sol par une colonne et un détachement de l'Unité nationale d'entraînement et d'intervention de la Protection civile. À El Tarf, deux feux retiennent l'attention des équipes. À Hammam Beni Salah, dans la zone de Brouich, et à Zitouna, dans la zone de Ouedja Mahboub, les sapeurs-pompiers poursuivent leurs efforts. Pour le premier foyer, un BE200 de l'ANP a été mobilisé en appui au détachement régional d'El Tarf. La wilaya de Béjaïa est également concernée avec trois foyers actifs. À

Tichy, dans la zone de Tizi Ahmed, et à Tizi N'Berber, dans les zones de Tazerourt et Iourissen, des incendies de broussailles et de forêts sont en cours d'extinction. Le dispositif comprend deux avions AT 802 qui ont déjà effectué 6 largages, soutenus par la colonne mobile de l'Unité nationale et le détachement régional de Sétif. À Jijel, dans la commune de Bouderbala Beni Yadjis, zone d'Ouled Tahar, un incendie de maquis est toujours actif. Deux avions AT 802 ont été engagés pour appuyer les équipes terrestres. D'autres wilayas sont également touchées. À Constantine, dans la commune d'Aïn Smara, forêt de Chetaba - Maison forestière, les opérations se poursuivent. À Saïda, commune de Doui Thabet, zone de Sidi Amar et à proximité d'une ferme, le plan ORSEC de wilaya a été déclenché. L'intervention est renforcée par le détachement régional de Sidi Bel-Abbès et des camions-citernes venus de Mascara. Enfin, à Skikda, commune de Kanoua, zones d'Akkaroun, Lemnagha et Oued Bou Saleh, un incendie de forêt est combattu avec l'appui du détachement régional d'Oum El Bouaghi et d'une colonne de la wilaya de Tébessa.

COORDINATION INSTITUTIONNELLE ET SUIVI DES WALIS
Parallèlement à l'intervention d'urgence, les autorités locales assurent un suivi permanent de la situation. Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, les walis de la République poursuivent leurs sorties de terrain à travers les différentes wilayas du pays. Ces déplacements s'inscrivent dans le cadre des instructions du ministre Saïd Sayoud visant à consacrer la culture du suivi de terrain et à accélérer la cadence des projets prioritaires. Si le communiqué porte

principalement sur les secteurs de l'habitat, de la santé, de l'éducation et des ressources en eau, cette présence des walis sur le terrain prend tout son sens en période de feux. Elle permet d'évaluer la situation, de lever les obstacles logistiques et de coordonner l'action entre les différents intervenants : Protection civile, forêts, ANP, gendarmerie, collectivités locales et société civile. Les walis ont insisté sur la nécessité de respecter les délais d'intervention, de se conformer aux normes de sécurité et d'accélérer la cadence des opérations afin de mettre un terme aux incendies dans les meilleurs délais. L'enjeu est aussi d'assurer la continuité des services publics et d'améliorer le cadre de vie des citoyens, particulièrement dans les zones rurales et montagneuses touchées.

DES MOYENS AÉRIENS ET TERRESTRES AU CŒUR DE LA RIPOSTE
L'originalité du dispositif 2026 réside dans l'intensification de l'appui aérien. La mise à contribution des avions BE200 de l'ANP et des AT 802 a permis de gagner un temps précieux, notamment dans les zones d'accès difficile. Ces largages d'eau, combinés à l'action des colonnes mobiles et des détachements régionaux de la Protection civile, constituent la colonne vertébrale de la stratégie de lutte. Sur le terrain, les agents de la Protection civile, appuyés par les forestiers et les citoyens volontaires, travaillent sans relâche. Ils procèdent à la création de pare-feux, à l'arrosage des lisières et à la surveillance des points chauds pour éviter les reprises.

VERS UNE GOUVERNANCE DE PRÉVENTION PLUS EFFICACE
Cette vague d'incendies rappelle l'importance de la prévention et de



l'anticipation. Au-delà de l'urgence, les pouvoirs publics insistent sur la nécessité d'une gouvernance de terrain plus efficace. Il s'agit de garantir la mise en œuvre effective des programmes de développement, de renforcer la dynamique du développement local et de répondre aux aspirations des citoyens. La sensibilisation reste également un axe majeur. Les campagnes d'information sur les comportements à risque, l'interdiction de l'usage du feu en période de canicule et l'entretien des abords des habitations sont

multipliées. Alors que 19 incendies ont déjà été éteints, la bataille continue pour les 12 foyers restants. La mobilisation de l'ensemble des services de l'État, sous la coordination de la Protection civile et avec l'appui de l'ANP, démontre la détermination des pouvoirs publics à protéger le patrimoine forestier national et à préserver la sécurité des populations. La vigilance reste de mise dans les prochains jours, avec des températures élevées et des vents qui peuvent favoriser la propagation des flammes.

Hamza B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Start-up algériennes : le Prix présidentiel pour propulser les talents vers le sommet

L'Algérie mise de plus en plus sur l'intelligence et la créativité de sa jeunesse. Dans cette dynamique, le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a annoncé vendredi l'ouverture des candidatures pour la première édition du Prix du président de la République de la meilleure start-up. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 23 août prochain sur la plateforme dédiée : startupoftheyear.dz. Cette initiative traduit une volonté claire : faire de l'innovation un moteur de croissance et donner aux talents algériens les moyens de briller à l'échelle nationale et internationale. Le concours est ouvert aux porteurs de projets innovants, aux start-up d'excellence et aux scale-up prometteuses. L'objectif est d'identifier, d'accompagner et de récompenser les meilleures initiatives capables de créer de la valeur, de l'emploi et des solutions concrètes aux défis du pays. Le fait que ce prix porte le nom du président de la République lui confère une portée symbolique forte. Il envoie un message : l'État considère les start-up non plus comme des expériences marginales, mais comme un pilier central de la nouvelle économie algérienne, celle de la connaissance. Pour postuler, les candidats peuvent consulter directement sur la plateforme les conditions de participation, les critères d'évaluation et toutes les informations pratiques. La transparence du processus est un élément clé pour garantir l'équité et attirer le maximum de profils. Les dossiers soumis seront évalués par un jury indépendant composé d'experts en technologie et en innovation, venus d'Algérie et de l'étranger. Ce choix vise à assurer une évaluation rigoureuse et à confronter les projets aux standards internationaux. À la clé, des récompenses financières significatives pour booster le développement des lauréats : 3 millions DA pour la meilleure "scale-up", 2 millions DA pour la meilleure "start-up" et 1 million DA pour "le meilleur projet innovant". Au-delà de l'argent, cette distinction représente une vitrine exceptionnelle et un sésame pour attirer des investisseurs et des partenaires. Encourager les start-up, c'est d'abord faire confiance aux compétences algériennes. Ingénieurs, développeurs, designers, chercheurs : le pays dispose d'un capital humain jeune et formé. En leur offrant un cadre institutionnel, des financements et de la visibilité, l'État lève les freins qui freinaient jusqu'ici l'émergence d'un écosystème solide. Cette première édition du Prix du président vient s'ajouter à d'autres dispositifs mis en place ces dernières années : incubateurs, statut de start-up, fonds d'investissement. Tous convergent vers le même objectif : transformer l'idée en entreprise, et l'entreprise en acteur de développement. En misant sur les start-up, l'Algérie choisit la voie de l'innovation et de la diversification. C'est un pari sur l'avenir, un pari sur sa jeunesse. Et c'est à travers ces jeunes porteurs de projets que les compétences algériennes peuvent véritablement atteindre le sommet.

R. N.

TRANSFERT D'EAU SUD-SUD

Le projet renforcera la sécurité hydrique des wilayas du Sud

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a mis en avant, hier, à Béni Abbès, l'importance stratégique du projet de transfert d'eau Sud-Sud, considéré comme l'un des principaux leviers destinés à consolider la sécurité hydrique dans les régions du Sud. Lors de l'inspection du projet de transfert d'eau potable reliant la région de Zghamra à la ville de Béni Abbès, effectuée dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a souligné que l'un des principaux programmes inscrits au titre du secteur porte sur la réalisation de l'étude du projet stratégique "Sud-Sud". Ce projet de grande envergure prévoit un transfert d'eau sur un linéaire d'environ 1.300 km, reliant les wilayas de Béchar, Béni Abbès et Tindouf. Il vise à renforcer l'interconnexion hydraulique des wilayas du Sud, à mobiliser des ressources en eau supplémentaires pour accompagner le développement urbain et économique de la région, et à garantir un approvisionnement durable en eau potable. A cette occasion, M. Bouzegza, accompagné du wali de

Béni Abbès, Ali Moulay, a insisté sur la nécessité d'accélérer les travaux du projet de transfert d'eau depuis Zghamra et de respecter les délais de réalisation. L'objectif est de permettre aux habitants de Béni Abbès de bénéficier de cette infrastructure dans les meilleurs délais, afin d'améliorer l'alimentation en eau potable, de renforcer la qualité du service public et de répondre à la demande croissante en cette ressource essentielle. Le ministre a également assisté à une présentation sur la situation du secteur de l'hydraulique dans la wilaya, exposée par le directeur local de l'hydraulique. Cette communication a porté sur les ressources en eau disponibles ainsi que sur les différents programmes et projets de développement en cours. Dans son intervention, M. Bouzegza a affirmé que le secteur de l'hydraulique accompagne la dynamique de développement que connaît la wilaya, marquée par une expansion urbaine et une croissance démographique soutenues. Il a souligné que cette évolution impose un renforcement des efforts pour

satisfaire une demande en eau en constante augmentation, saluant au passage les progrès enregistrés par la wilaya et appelant à une mobilisation de l'ensemble des acteurs afin de préserver cette dynamique. Le ministre a, par ailleurs, relevé les indicateurs positifs du secteur à Béni Abbès, tout en rappelant l'importance d'assurer un approvisionnement régulier en eau potable. Il a également insisté sur la réutilisation des eaux usées traitées, qu'il considère comme une option stratégique pour préserver les ressources hydriques destinées à la consommation. Enfin, M. Bouzegza a rappelé que la wilaya de Béni Abbès a bénéficié de plusieurs programmes structurants dans le domaine de l'hydraulique. Il a insisté sur la nécessité de renforcer la coordination entre les différents intervenants, en particulier les autorités locales, afin d'assurer la concrétisation optimale de ces projets et l'atteinte des objectifs de développement fixés. Le ministre de l'Hydraulique poursuit sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Béni Abbès.

R.N.

LANCEMENT DE LA SAISON DES SOLDES D'ÉTÉ DÈS AUJOURD'HUI

Une aubaine pour les petites bourses et les vendeurs pour réaliser de belles opérations

Les soldes d'été servent à stimuler la consommation et aider les magasins à vider leurs vieux stocks. Et c'est durant cette période que le ministère du Commerce organise des soldes pour donner un coup de pouce au pouvoir d'achat des consommateurs pendant les vacances.

C'est donc une bonne opportunité aussi bien pour les responsables des magasins pour vendre les restes, mais les articles doivent être en magasin depuis un mois déjà, pour préparer la rentrée, aider les familles à profiter des prix plus bas durant les vacances. Les soldes en Algérie durent six semaines, du 26 juillet au 6 septembre (ou mi-septembre selon les zones). Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a annoncé dans un communiqué, que la saison des soldes pour la période estivale débutera à partir du dimanche 26 juillet courant et s'étalera

jusqu'au dimanche 6 septembre prochain, pour une durée de six semaines. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions du décret exécutif n 06-215 du 18 juin 2006 fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage, modifié et complété, précise la même source. A cette occasion, le ministère a appelé l'ensemble des opérateurs économiques à participer à la saison des soldes, en adoptant des prix compétitifs, permettant ainsi aux consommateurs de bénéficier d'offres commerciales variées. Encore faut-il aussi noter, que cette période des soldes durant les vacances d'été qui sont souvent synonymes de détente, sorties et shopping, coïncide aussi avec les déplacements des familles et le retour de nombreux algériens de la diaspora au pays, qui constitue une véritable opportunité pour faire de bonnes affaires. Il est utile de savoir que dans la capitale plusieurs centres commerciaux concentrent une large offre de boutiques, à l'image de Bab Ezzouar Shopping Mall, Garden City à Chéraga, Marina Mall sur la Promenade des Sablettes (Mohammadia-El Harrach), ou encore City Center à Ben Aknoun. Les consommateurs y retrouvent des enseignes nationales et internationales telles que Kiabi, LC Waikiki, Zara, Bershka, Mango, Celio ou Jennyfer. On y trouve

donc des marques nationales et internationales de prêt-à-porter (comme Devred Ben Aknoun Shopping Center), ou, concernant la restauration et les loisirs, des enseignes de restauration rapide et salons de thé modernes Garden City. À cela il ne faut pas oublier également, des quartiers commerçants très fréquentés comme, Sidi Yahia ou Dély Ibrahim, références pour le prêt-à-porter, les accessoires, les cosmétiques et les boutiques de marques. Par ailleurs, il est tout aussi utile de faire remarquer que cette offre ne se limite toutefois pas à la capitale, puisqu'à titre d'exemples, à Oran, il y a le Centre Commercial Es Senia et AZ Mall Grand Oran qui accueillent de nombreuses enseignes de mode et de décoration. À Sétif, Park Mall, l'un des plus grands centres commerciaux du pays, attire une clientèle venue de toute la région. Constantine dispose aussi de son City Center Constantine et du célèbre Ritaj Mall, adresse également présente à Béjaïa. D'autres villes comme Tizi Ouzou, Béjaïa, Bouira, Annaba ou Tlemcen, qui accueillent de nombreux vacanciers locaux et de la diaspora, s'appuient sur leurs principales artères commerciales pour proposer des offres promotionnelles. A Aïn Temouchent, il y a le Centre commercial ZAHAF (SUFAT), sans oublier ce nouveau Centre à l'ouest du pays, à savoir à Mostaganem qui vient juste d'être dotée d'un nouveau pôle commercial et de loisirs



avec l'ouverture d'AZ Mall Grand Mosta : un vaste complexe commercial et de loisirs qui vient enrichir l'offre de services de la wilaya et répondre aux attentes des habitants, des familles ainsi que des nombreux estivants qui séjournent dans la région durant la saison estivale. S'étendant sur une superficie de 60.000 m², AZ Mall Grand Mosta figure parmi les plus importants centres commerciaux du pays et le plus grand dans la wilaya de Mostaganem. Conçu comme un espace multifonctionnel, il abrite près de 150 locaux commerciaux, offrant une large diversité d'enseignes et de produits, tout en mettant à la disposition des visiteurs plusieurs espaces de restauration, proposant aussi bien une cuisine traditionnelle que des concepts modernes. Pensé comme un lieu de vie et de détente, le complexe ne se limite pas au commerce. Il comprend également un parc de loisirs destiné aux enfants, un

circuit de karting, un cinéma ainsi que des piscines couvertes, offrant aux visiteurs de nombreuses possibilités de loisirs dans un même espace. Depuis son ouverture lundi 20 juillet en cours, le centre commercial a attiré un grand nombre de visiteurs, notamment des familles et des estivants présents à Mostaganem, venus découvrir les différentes enseignes, les espaces de loisirs et les services proposés. Cette affluence témoigne de l'intérêt suscité par cette nouvelle réalisation, appelée à devenir un lieu de rencontre et de détente pour les habitants de la wilaya et les visiteurs. Sur le plan économique, ce projet représente également une source d'emplois. Plus de 1.000 postes directs et indirects ont été créés dans une première phase, offrant des opportunités dans les secteurs du commerce, de la restauration, de l'entretien, de la sécurité et des services.

Saïd Ben

TRANSFERT DE SAVOIR-FAIRE INSTITUTIONNEL ET TECHNIQUE ENTRE ALGER ET N'DJAMENA

Le secteur des mines, levier clé pour la richesse des pays africains

L'Algérie confirme son engagement en faveur d'une coopération Sud-Sud concrète et solidaire. Forte de plusieurs décennies d'expérience dans l'exploration et la gestion des ressources minières, elle met aujourd'hui son savoir-faire au service des pays voisins du Sahel. Le secteur des mines, considéré comme une filière clé pour bâtir la richesse et la souveraineté des pays africains, occupe désormais une place centrale dans les échanges avec le Tchad. Cette dynamique s'inscrit dans la volonté commune des présidents des deux pays de consolider les relations bilatérales et de bâtir des économies fortes et intégrées, capables de répondre aux défis du développement.

UNE VISITE DE TRAVAIL POUR CONCRÉTISER LE PARTENARIAT

Le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, a reçu hier, au siège de son département une délégation du ministère tchadien des Mines, du Pétrole et de la Géologie. La rencontre s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Tchad auprès de l'Algérie, M. Moukhtar Wawa Dahab, et a marqué la clôture d'une visite de travail de cinq jours effectuée par la délégation tchadienne. Ouvrant la séance, M. Hanifi a souligné que cette visite constituait la concrétisation effective du partenariat entre les deux pays frères. Il a réitéré l'entière disposition de l'Algérie à partager son expertise institutionnelle et technique avec les frères tchadiens,

conformément à l'engagement des dirigeants des deux pays. Pour le ministre, l'objectif est d'accompagner le Tchad dans la mise en place d'un secteur minier structuré, capable de contribuer durablement au développement des deux nations.

DÉCOUVERTE DE L'EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE SUR LE TERRAIN

Durant son séjour, la délégation tchadienne a pu prendre connaissance, sur le terrain, des méthodes et modes de fonctionnement des organismes et établissements relevant du secteur minier algérien. Elle a visité des institutions techniques, des laboratoires et des entreprises publiques, découvrant ainsi de près une expérience algérienne qualifiée de pionnière en matière de gestion du secteur. Les responsables tchadiens ont salué l'esprit fraternel qui a marqué ces échanges et ont exprimé leur volonté de s'inspirer de ces modèles pour développer l'industrie minière au Tchad. Ils ont également affirmé leur détermination à hisser les relations bilatérales à un niveau supérieur en capitalisant sur les acquis de cette visite.

VERS UN TRANSFERT D'EXPERTISE ET DE COMPÉTENCES

Au cœur des discussions, les deux parties ont convenu de poursuivre la mise en œuvre des orientations des dirigeants afin de renforcer la coopération économique. L'échange d'expertises en matière de gestion et de structuration

des entreprises minières a été placé au centre du partenariat. L'Algérie, qui dispose d'un lourd bagage dans ce domaine stratégique, s'engage à accompagner le Tchad dans la construction d'un cadre réglementaire solide et d'opérateurs publics performants. La formation des ressources humaines occupe également une place essentielle. Il a été décidé de développer les compétences spécialisées au Tchad à travers des programmes dédiés au profit des ingénieurs et cadres tchadiens. L'enjeu est de doter le pays voisin des capacités nationales nécessaires pour assurer l'exploration, l'exploitation et la transformation de ses ressources souterraines de manière autonome et durable.

DES PROJETS COMMUNS POUR VALORISER LES RESSOURCES SOUTERRAINES

Par ailleurs, les deux ministères ont exprimé leur volonté de développer des projets communs dans le domaine de l'exploration des ressources souterraines. En s'appuyant sur l'expertise des institutions algériennes et des entreprises nationales, l'Algérie et le Tchad entendent identifier de nouveaux gisements et créer les conditions favorables à l'investissement dans la filière minière. Au terme de la rencontre, M. Hanifi a mis l'accent sur l'importance de tracer une feuille de route claire et opérationnelle. Cette feuille de route devra permettre de traduire concrètement ces orientations et d'assurer un suivi régulier des projets, au service du développement durable des deux pays.

UN MODÈLE DE COOPÉRATION SUD-SUD POUR LA STABILITÉ DU SAHEL

Dans une déclaration à la presse, l'ambassadeur tchadien a souligné l'importance de cette visite et le développement croissant de la coopération entre Alger et N'Djamena. Il a estimé que cette dynamique constitue un acquis positif dans le renforcement de la coopération Sud-Sud. Il s'est dit convaincu que les relations entre les deux pays se développeront davantage à l'avenir, portées par la volonté politique des dirigeants et par la convergence des intérêts.

Cette coopération avec le Tchad illustre une vision plus large portée par l'Algérie pour le Sahel. Convaincue que la stabilité de la région passe par l'intégration économique, l'Algérie considère le secteur minier comme un levier essentiel. Il permet de diversifier les économies, de créer de l'emploi et de financer les infrastructures de base. En partageant son expérience, l'Algérie aide ses voisins à transformer leurs ressources naturelles en richesse locale et en valeur ajoutée.

Avec le Tchad, l'Algérie pose ainsi les jalons d'un modèle de coopération basé sur la solidarité, le transfert de savoir-faire et le respect de la souveraineté. Un modèle qui fait du secteur minier non seulement une source de croissance, mais aussi un instrument de stabilité et de prospérité partagée pour toute la région du Sahel.

Hamza B.

EN PRÉVISION DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Sadaoui annonce un ensemble de dispositions pédagogiques

Le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a annoncé, hier, un ensemble de dispositions pédagogiques, en prévision de l'année scolaire 2026/2027, dont la programmation de la langue anglaise en 3e année primaire et le renforcement de son volume horaire, notamment dans les spécialités techniques.



Dans une allocution à l'ouverture de la Conférence nationale annuelle de préparation de la prochaine rentrée scolaire, le ministre a dévoilé des "dispositions d'amélioration" qui seront mises en œuvre dès la nouvelle rentrée scolaire, suivant un calendrier qui s'étalera sur deux à trois années si nécessaire. Ces améliorations consistent, selon le ministre, à ajuster certaines matières pour certaines années et cycles d'enseignement, en phase avec les exigences de l'acquisition et en cohérence avec la spécialisation de la filière. Ainsi, il a été décidé de "programmer la langue anglaise

en 3e année primaire et la langue française à partir de la 4e année primaire, aux côtés de l'anglais", outre "le renforcement du volume de l'enseignement de la langue anglaise, notamment dans les spécialités techniques". Il a été également décidé de "réajuster et de réaménager certaines matières pour certaines années et cycles d'enseignement, afin de répondre aux exigences de l'acquisition scientifique et de la spécialisation des filières d'enseignement secondaire, notamment en consacrant un volume horaire plus grand pour les travaux pratiques dans les classes de fin de cycle", en sus de "l'amélioration continue et graduée des programmes scolaires, assurant

ainsi un environnement scolaire qui incite à l'innovation".

Le ministre a, en outre, fait état de "l'organisation de l'enseignement secondaire en filières", avec l'introduction d'une nouvelle filière, à savoir "l'informatique", en sus de la promotion "de la mise en place de clubs scientifiques et de clubs de robotique et de l'Intelligence artificielle (IA) dans les établissements éducatifs, et dont le nombre s'élève actuellement à 12.574 clubs scientifiques, à 95 clubs de robotique et à 99 clubs de l'IA".

"Dans le cadre de la mise en œuvre de la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministère de l'Education nationale s'emploie à élargir

le réseau des structures scolaires en fonction des besoins du secteur", a-t-il souligné, expliquant que ce point justifiait "le budget important dont a bénéficié le secteur, ce qui a permis de poursuivre la construction d'établissements scolaires pour répondre à la demande imposée par la hausse croissante du nombre d'élèves accueillis à chaque année scolaire".

Et d'ajouter que le ministère œuvre à "l'amélioration des conditions socio-professionnelles des personnels du secteur, notamment grâce aux augmentations prévues par le régime indemnitaire et le statut particulier, des opérations, a-t-il dit, que le secteur a veillé à leur mise en œuvre dans les délais impartis, tout en assurant la poursuite des efforts visant à consolider ces acquis.

Le ministre a, en outre, rappelé qu'au cours de l'année scolaire écoulée, la prise en charge des élèves hospitalisés ou séjournant pour de longues durées dans les centres de soins, a été renforcée à travers l'extension du réseau des classes ouvertes au sein des hôpitaux et des centres de soins, ainsi que par l'activation du rôle du sport scolaire en tant que levier essentiel pour la formation des élites sportives nationales et l'un des moyens stratégiques les plus efficaces pour protéger les générations contre les dangers de la drogue et des psychotropes.

Au terme de son intervention, M. Sadaoui s'est félicité des "résultats honorables obtenus grâce à la stabilité ayant caractérisé l'année scolaire écoulée, suite à l'achèvement des programmes d'enseignement dans des conditions normales".

Hamza B.

RÉFORMES UNIVERSITAIRES

Parcours personnalisés et IA au cœur de la nouvelle année académique

L'université algérienne s'engage dans une profonde mutation. Placée au cœur de la stratégie nationale de développement, elle ne se conçoit plus uniquement comme un lieu de transmission du savoir, mais comme un véritable moteur de l'économie de la connaissance et de l'innovation. Cette nouvelle ambition a été réaffirmée hier, lors de la Conférence nationale des universités, présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari.

Dans son allocution d'ouverture, le ministre a souligné que l'université algérienne entrait dans "une nouvelle étape", celle de "l'université intelligente, entrepreneuriale et productrice de savoir et de richesse". Une orientation qui s'inscrit directement dans la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à bâtir une économie nationale fondée sur le savoir et à atteindre la souveraineté scientifique et technologique du pays. Il ne s'agit plus seulement de former des diplômés, mais de former des acteurs capables de créer de la valeur, des entreprises et des solutions concrètes aux défis du développement.

Pour concrétiser cette vision, le secteur s'est doté d'une série de réformes structurelles dont la

mise en œuvre se poursuit activement. La feuille de route présentée pour la prochaine année universitaire en témoigne. Au centre de ces réformes figure la généralisation du parcours pédagogique personnalisé de l'étudiant. Grâce à l'appui des technologies de l'intelligence artificielle, chaque étudiant pourra désormais bénéficier d'un accompagnement sur mesure. Un assistant intelligent l'aidera ainsi à choisir ses unités d'enseignement et à construire un parcours de formation en adéquation avec ses ambitions et les besoins du marché du travail. L'innovation touche également le corps enseignant. Un grand modèle de langage, ou LLM, développé spécifiquement pour l'université algérienne, sera mis à la disposition des enseignants. Cet outil doit leur permettre de concevoir plus facilement des exercices, des activités pédagogiques et d'intégrer l'intelligence artificielle dans l'évaluation des copies des étudiants. L'objectif est double : améliorer la qualité de la formation et donner aux enseignants les moyens de se tenir au fait des dernières pratiques pédagogiques internationales.

Evoquant le renforcement du rôle économique de l'université, le ministre a mis en avant les résultats obtenus en matière d'innovation, citant notamment la

délivrance de 2.339 labels projets innovants, l'enregistrement de 3.949 brevets d'invention, la création de 673 start-up, de 4.906 micro-entreprises et de 442 spin-off, en plus de la création de 17.046 emplois directs entre 2022 et juillet 2026.

Il a également fait savoir que le secteur ambitionne de "mettre sur le marché national 5.000 produits algériens innovants d'ici à 2030, sous le label +Made in Algeria+ (fabriqué en Algérie)", chaque produit devant correspondre à la création d'une start-up, d'une micro-entreprise ou d'une spin-off, afin de faire de l'université un espace de production, d'innovation et de création de richesse.

Dans le même contexte, M. Baddari a annoncé l'organisation de la 2e édition du programme "Proto Market" visant à appuyer la réalisation de prototypes technologiques, à travers des financements compris entre 1 million et 2 millions de dinars algériens au profit des étudiants. Pour ce qui est du financement innovant, le ministre a rappelé la création de la première société d'investissement en capital-risque au niveau de l'Université d'Alger 3, ainsi que le lancement du premier fonds d'investissement en capital-risque en Algérie, avec pour objectif "la création de quatre fonds supplémentaires avant la fin de l'année



afin d'assurer des mécanismes de financement durables au profit des projets innovants portés par les étudiants".

Le premier responsable du secteur a également rappelé que cinq établissements universitaires algériens ont obtenu la certification internationale de qualité ISO 9001:2015 : les universités de Ouargla, de Sidi Bel-Abbès, de Boumerdès et de la formation continue, ainsi que l'Ecole nationale supérieure de management.

Abordant l'ouverture de l'université algérienne sur son environnement international, M. Baddari a appelé à "redoubler d'efforts pour améliorer le classement des universités algériennes à l'échelle mondiale, au regard des résultats positifs qu'elles ont enregistrés au cours des dernières années, tout en œuvrant à conforter leur présence scientifique et

académique au niveau international". S'agissant des œuvres universitaires, M. Baddari a mis en avant "les progrès considérables réalisés pour améliorer les conditions d'hébergement des étudiants", ce qui a permis de rationaliser les dépenses et d'améliorer la qualité des repas et des prestations d'hébergement au profit des étudiants.

Ces avancées traduisent une volonté claire, doter l'université algérienne de nouveaux systèmes d'enseignement plus flexibles, plus numériques et plus connectés aux réalités socio-économiques. En misant sur l'intelligence artificielle, la personnalisation des apprentissages et l'esprit entrepreneurial, l'Algérie entend faire de son université la locomotive d'une économie basée sur l'innovation, la recherche et la production de richesse.

H. B.

SAÏD SAYOUD À SÉTIF

L'indemnisation des sinistrés couvrira les pertes agricoles et les biens

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a affirmé, dans la wilaya de Sétif, que l'opération d'indemnisation des personnes touchées par les incendies de forêt couvrira l'ensemble des volets, notamment les pertes liées aux récoltes agricoles ainsi que les dégâts causés aux habitations, aux mobiliers et aux autres biens.



Protection civile se déploient à Souk Après avoir réussi à maîtriser les incendies qui ont touché plusieurs communes de la wilaya de Skikda, les équipes de la Protection civile poursuivent leur mobilisation sur le terrain en faisant preuve d'une disponibilité permanente et d'un fort esprit de solidarité. Dans ce cadre, le détachement mobile ainsi que le contingent régional de l'Unité nationale de formation et d'intervention sont actuellement en route vers la wilaya de Souk Ahras afin de renforcer les équipes déjà engagées dans la lutte contre les feux de forêt, notamment dans les communes de M'raïna, El Haddada et Sidi Fredj, indique le communiqué de la DGPC. Ce redéploiement s'inscrit dans le cadre du dispositif de soutien opérationnel mutuel mis en place par la Direction générale de la Protection civile entre les différentes wilayas. Ce mécanisme permet d'assurer une intervention rapide et efficace grâce à une mobilisation optimale des ressources humaines et des moyens matériels, afin de circonscrire les incendies, limiter leur propagation et préserver les vies humaines, les biens ainsi que le patrimoine forestier. En coordination avec l'ensemble des partenaires concernés, les unités de la Protection civile poursuivent leurs interventions dans un état de mobilisation et de vigilance maximales, jusqu'à l'extinction définitive de tous les foyers d'incendie et la sécurisation complète des zones affectées.

84 FAMILLES AFFECTÉES PAR LES INCENDIES À BLIDA

De plus, la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de la wilaya de Blida a mobilisé ses moyens humains et matériels afin de venir en aide aux familles touchées par les incendies qui se sont déclarés, la semaine dernière, dans les zones montagneuses des communes de Hammam Melouane et Bouinan. Dans ce contexte, les équipes pluridisciplinaires de la DASS sont intervenues rapidement sur le terrain, en coordination avec les autorités locales et les différents services concernés. Leurs missions ont consisté à évaluer les dégâts, recenser les besoins des familles, assurer un premier accompagnement psychologique et social, mener des enquêtes sociales afin d'identifier les besoins prioritaires et participer au recensement des exploitants agricoles sinistrés en prévision de leur indemnisation. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre d'un plan d'intervention suivi quotidiennement par une cellule centrale de l'Agence de développement social (ADS). Selon les premiers rapports établis par les

cellules locales, 84 familles ont été touchées par les incendies dans les communes de Hammam Melouane et Bouinan. Les opérations d'évaluation se poursuivent afin d'établir un bilan exhaustif des dégâts y compris au sein de la corporation des agriculteurs.

PLUS DE 400 HECTARES PARCOURUS PAR LES FLAMMES

Le directeur des forêts de la wilaya de Blida, Mohamed Mokadem, indique que depuis le lancement de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêt, le 1er mai dernier, 18 incendies ont été enregistrés dans la wilaya jusqu'au 22 juillet. Ces sinistres ont parcouru une superficie totale estimée à 407,47 hectares, illustrant l'ampleur des dégâts causés par les incendies cette saison et la nécessité de poursuivre les efforts de prévention et de protection du patrimoine forestier.

LE DISPOSITIF ORSEC POUR LA RIPOSTE À CONSTANTINE

Le dispositif Orsec est au cœur de la riposte à Constantine touchée par 15 incendies la semaine dernière. La wilaya de Constantine a été confrontée, ces derniers jours, à une succession d'incendies ayant touché simultanément plusieurs massifs forestiers et zones agricoles. Initialement limités aux broussailles et aux herbes sèches, les foyers se sont rapidement propagés aux espaces forestiers sous l'effet des fortes chaleurs et des rafales de vent. En fin de semaine dernière, les services de la Protection civile ont recensé 15 incendies à travers la wilaya, dont 4 feux de forêt. Déclarés presque simultanément dans différentes localités, du nord au sud de Constantine, ces sinistres ont suscité une vive inquiétude parmi les habitants et mobilisé l'ensemble des services concernés.

ÉVACUATION PRÉVENTIVE DE PLUSIEURS FAMILLES

Depuis jeudi, les équipes de la Protection civile poursuivent sans interruption leurs opérations d'extinction afin de maîtriser les différents foyers. L'incendie qui s'était déclaré dans le massif forestier de Djebel El Ouahch, avant de gagner la forêt d'El Heddadj, a pu être circonscrit. Au cours de la journée du 23 juillet, d'autres départs de feu ont toutefois été enregistrés dans les forêts d'El M'ridj, de Chettaba et d'El M'rikhia, ainsi que dans la zone d'El Maïda. Les opérations d'extinction se sont poursuivies durant de longues heures sous la supervision du directeur de la

Protection civile de la wilaya, en étroite coordination avec l'Armée nationale populaire (ANP), la Gendarmerie nationale, les services de la Seaco, la Conservation des forêts ainsi que de nombreux citoyens venus prêter main-forte aux équipes d'intervention. Dans plusieurs localités, notamment dans la commune d'Ibn Badis, des habitants se sont spontanément mobilisés pour tenter de freiner la progression des flammes, attisées par les vents. Pour faire face à cette situation, la Protection civile a déployé un important dispositif composé de 183 agents de tous grades et de 44 véhicules d'intervention de différents types. Ces moyens ont permis d'assurer la protection des populations riveraines et des biens exposés, notamment grâce à l'évacuation préventive de plusieurs familles vivant à proximité des massifs forestiers, à la mise en sécurité de troupeaux de bovins et d'ovins, à la protection des étalles implantées en milieu forestier ainsi qu'à la sécurisation d'une station-service. À l'issue de ces interventions, la majorité des foyers ont été maîtrisés et éteints. Jusqu'à la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 juillet, 3 foyers demeuraient actifs: deux incendies de forêt, à Chettaba, dans la commune d'Aïn Smara, et à El Heddadj, dans la commune d'Ibn Badis, ainsi qu'un incendie dans la zone d'El Maïda. Selon le bilan de la Protection civile arrêté vendredi à 7 heures, l'incendie enregistré dans la commune d'Ibn Ziad faisait encore l'objet d'opérations de traitement et de refroidissement des foyers résiduels, tandis que celui déclaré dans la commune de Constantine était totalement éteint.

LE DISPOSITIF ORSEC ACTIVÉ FACE À UNE SITUATION CRITIQUE

Face à l'ampleur des incendies, les autorités de la wilaya ont activé le plan Orsec, entraînant la mobilisation de l'ensemble des institutions et établissements publics concernés. Parmi les structures engagées figure notamment l'EPIC ECEV de la commune d'El Khroub, chargé de l'entretien des espaces verts, qui a mobilisé l'ensemble de ses ressources humaines et matérielles pour soutenir les opérations sur le terrain.

De son côté, le directeur des services agricoles de la wilaya a appelé les agriculteurs à mettre à la disposition des équipes de la Protection civile les moyens dont ils disposent, notamment les citernes de transport d'eau et les équipements de pulvérisation. Cette contribution vise à renforcer les capacités d'intervention, à limiter la propagation des incendies et à préserver les vies humaines, les biens ainsi que le patrimoine forestier et agricole. Le président de l'Assemblée populaire communale d'Aïn Smara a, lui aussi, lancé un appel à la mobilisation des agriculteurs, des entrepreneurs, des propriétaires de citernes d'eau, qu'ils relèvent du secteur public ou privé, ainsi que de l'ensemble des citoyens. Il les a invités à soutenir les équipes de la Protection civile et les gardes forestiers engagés dans la lutte contre les incendies, tout en respectant strictement les consignes de sécurité. La commune d'El Khroub a, pour sa part, installé une cellule de crise chargée d'assurer un suivi permanent de l'évolution de la situation. Dès sa

mise en place, cette cellule a engagé un travail de coordination entre les différents intervenants, tout en veillant à l'application des mesures préventives et organisationnelles nécessaires pour protéger les populations, les infrastructures et les biens, ainsi qu'à garantir une prise en charge rapide de toute situation d'urgence liée aux incendies ou à d'autres événements exceptionnels.

RETOUR À LA NORMALE À JIJEL

La lutte contre les incendies est couronnée par un retour à la normale à Jijel, selon les propos du commandant Ahlem Boumala. Après plusieurs jours d'une lutte intense contre les incendies de forêt, de couvert végétal et de récoltes agricoles, la direction de la Protection civile de Jijel annonce vendredi l'extinction de l'ensemble des foyers enregistrés à travers la wilaya. La cheffe du bureau de l'information et de la communication de la Direction régionale de la Protection civile de Jijel, le commandant Ahlem Boumala, précise à Horizons que ce résultat est le fruit d'efforts intenses et continus déployés par les unités de la Protection civile, en étroite coordination avec l'ensemble des organismes et services concernés. «Il repose, ajoute-t-elle, sur un haut niveau de préparation des équipes, ainsi que sur la mobilisation de tous les moyens humains et matériels, notamment les dispositifs d'intervention terrestres et aériens». La responsable affirme que la direction de la Protection civile salue l'implication des autorités locales tout au long des opérations ainsi que celle des responsables des différents organismes et corps constitués, en particulier les services de sécurité. «Malgré des conditions météorologiques particulièrement difficiles, les équipes ont poursuivi leurs efforts sans relâche afin de préserver les vies humaines, de protéger les biens et de sauvegarder le patrimoine forestier de la wilaya», indique-t-elle. La responsable met également en avant le rôle déterminant joué par les citoyens. «Leur vigilance, leur civisme, le signalement rapide des départs de feu, le respect des consignes de prévention et leur coopération avec les équipes d'intervention ont favorisé des interventions rapides et contribué à limiter la propagation des incendies», explique Mme Boumala.

EXTINCTION DE 141 INCENDIES SUR UN TOTAL DE 159 EN 24H

D'autre part, les unités de la Protection civile ont procédé au cours des dernières 24h, à l'extinction de 141 incendies sur un total de 159 enregistrés dans plusieurs wilayas, indique un bilan de la Direction générale de la Protection civile. Concernant l'état des incendies de forêts, de maquis, de broussailles, des récoltes agricoles et des palmeraies enregistrés durant les dernières 24h jusqu'à 07h00, le bilan fait état "d'un total de 159 incendies, dont 141 ont été éteints", selon la même source.

Les opérations d'extinction de 18 autres incendies se poursuivent à travers les wilayas d'Annaba (01), Souk Ahras (03), Skikda (01), Bouira (01), El-Tarf (02), Jijel (01), Constantine (01), Béjaïa (02), Saida (01), Mila (03) Médéa (01), Tizi Ouzou (01).

APRÈS SKIKDA : DES RENFORTS DE LA PROTECTION CIVILE À SOUK AHRAS

Après avoir maîtrisé les incendies à Skikda, les renforts de la

AU SUJET DU PRISONNIER SAHRAOUI NAÂMA ASFARI ET SES COMPAGNONS DE GDEIM IZIK :

Claude Mangin appelle à l'application des décisions de l'ONU

Mme Claude Mangin, épouse du prisonnier politique Sahraoui Naâma Asfari, a appelé les autorités marocaines à appliquer les décisions des Nations unies concernant son époux et l'ensemble des prisonniers politiques du groupe de Gdeim Izik, tout en réclamant le rétablissement immédiat d'un canal de communication avec lui, au 47ème jour de sa grève de la faim illimitée.

Dans une déclaration à la presse, Mme Mangin a indiqué que Naâma Asfari, défenseur Sahraoui des droits humains détenu depuis 2010 en raison de son engagement en faveur du droit à l'autodétermination du peuple Sahraoui, avait entamé une grève de la faim illimitée le 6 juin 2026, afin d'obtenir l'application des décisions des Nations unies le concernant ainsi que celles relatives à l'ensemble des déte-

nus de Gdeim Izik.

Elle a rappelé qu'en 2023, le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire avait conclu au caractère arbitraire de la détention des membres du groupe de Gdeim Izik et demandé leur libération. Elle a également souligné que le Comité des Nations unies contre la torture avait adopté, entre 2016 et 2026, plusieurs décisions concernant Naâma Asfari et les autres prisonniers Sahraouis, appelant au respect de leurs droits conformément aux engagements internationaux du Royaume du Maroc spoliateur. Exprimant sa profonde inquiétude face à la dégradation de l'état de santé de son époux après 47 jours de grève de la faim, Mme Mangin a lancé un appel urgent aux autorités marocaines pour qu'elles respectent leurs obligations découlant du droit international, mettent en œuvre les recommandations et décisions des mécanismes onusiens compétents et rétablissent sans délai un canal de communication avec le détenu. «Nous sommes extrêmement préoccupés par son état de santé et avons besoin de pouvoir obtenir des informations fiables sur sa situation», a déclaré Mme Claude Mangin, appelant la communauté internationale et les organisations de défense des droits humains à agir afin d'assurer le respect des décisions des Nations unies et la protection des prisonniers politiques sahraouis.



LA LPPS QUALIFIE LA DÉCISION DE NAAMA ASFARI "DE VICTOIRE" ET MET EN GARDE RABAT

D'autre part, la Ligue de protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines (LPPS) a réagi avec un «profond soulagement» après l'annonce de la suspension de la grève de la faim du militant Naâma Asfari. Elle a qualifié cette évolution de «nouvelle victoire pour la cause sahraouie» tout en promettant de maintenir la pression sur l'administration carcérale marocaine. La Ligue a également salué le soutien international, exprimant sa satisfaction quant à la préservation de l'intégrité physique du détenu dont l'état de santé s'est «fortement détérioré». Elle a

salué la résilience des prisonniers politiques et le large élan de solidarité populaire. «Cette étape constitue une preuve supplémentaire que les droits s'arrachent par la volonté, la lutte et la solidarité», a estimé la LPPS dans son communiqué. L'ONG a attribué la décision des autorités marocaines d'ouvrir des négociations à la «pression qualitative et massive» exercée par les organisations de défense des droits humains à l'échelle nationale et internationale. Tout en saluant ce développement, la LPPS a averti qu'elle restait «vigilante» pour dénoncer tout éventuel «recul ou manquement» de la part de l'administration carcérale marocaine dans la concrétisation des engagements pris envers le militant sahraoui.

FRUITS D'ÉTÉ 2026 EN TUNISIE

L'ONAGRI annonce une campagne prometteuse

L'Observatoire national de l'agriculture (Onagri) a annoncé que la production nationale des fruits d'été à noyau a atteint 262 916 tonnes, en hausse de 4,6 % par rapport à la campagne précédente, malgré une baisse de 3 % des superficies cultivées. Cette progression est principalement due à l'amélioration des rendements. La production de pêches et nectarines s'est élevée à 138 500 tonnes (+12,6 %), tandis que celle des abricots a atteint 43 500 tonnes (+1,9 %). En revanche, la production d'amandes sèches a reculé à 53 700 tonnes (-5 %).

Les exportations poursuivent également leur progression avec 8 797 tonnes exportées (+10 %) pour une valeur de 66,1 millions de dinars (+18 %). La Libye reste le premier marché d'exportation, tandis que la France enregistre une forte progression.

Les fruits rouges confirment leur fort potentiel économique : seulement 660 tonnes de fraises ont généré 13,5 millions de dinars, tandis que moins de 751 tonnes de myrtilles ont rapporté 21,9 millions de dinars, illustrant l'importance croissante des produits à forte valeur ajoutée.

«Les résultats illustrent l'évolution des exportations tunisiennes vers un modèle axé sur la qualité, la valeur ajoutée et la diversification des marchés, renforçant ainsi la compétitivité des produits tunisiens à l'international.», a indiqué l'ONAGRI.

COMMENT SÉCURISER LES PROFESSIONS LIBÉRALES FACE AU RISQUE DE FRAUDE INTERNE ?

Avocats, notaires, experts-comptables et conseillers font face au risque de fraude

interne en Tunisie qui est considérée comme un risque encore sous-piloté.

Mille trois cent trente-quatre : c'est le nombre de déclarations d'opérations financières suspectes reçues en 2025 par la Commission tunisienne des analyses financières, contre 446 en 2020, soit un quasi triplement en six ans.

En même temps, la Tunisie stagne à la 91e place sur 182 pays à l'indice de perception de la corruption 2025 de Transparency International, avec un score inchangé de 39 sur 100. Pour les cabinets d'avocats, d'experts-comptables et de notaires, dont le métier consiste précisément à détenir la confiance et parfois les fonds de leurs clients, ce climat national interroge directement la solidité de leur propre gouvernance interne.

UN RISQUE CONTRAIGNANT

La fraude interne a longtemps été perçue, en Tunisie comme ailleurs, comme un risque de grande entreprise ou d'administration publique, éloigné du quotidien des petits cabinets. Les chiffres publiés récemment invitent à revoir ce diagnostic. La Commission tunisienne des analyses financières recense 1 334 déclarations d'opérations suspectes en 2025, contre 446 en 2020, une progression que l'institution attribue à la fois à une amélioration du dispositif de renseignement financier et à une exposition réelle et croissante du pays à la criminalité économique.

Un rapport de la CTAF portant sur les investigations parallèles menées entre 2022 et 2024 fait par ailleurs état de 3 895 informations de soupçon relatives à des comptes ban-

caires détenus par 829 personnes physiques et 153 personnes morales, dont 6% rattachées directement à des typologies de détournement de fonds.

Deux affaires survenues en 2025 illustrent la matérialité de ce risque au sommet même de l'écosystème financier tunisien. Un intermédiaire en bourse s'est vu retirer son agrément par le Conseil du marché financier après la découverte d'un mécanisme assimilable à une chaîne de Ponzi, portant sur des sommes évaluées jusqu'à 400 millions de dinars, avec des transactions fictives et une absence de transparence dans la gestion des portefeuilles clients.

Quelques semaines plus tôt, le rapport des commissaires aux comptes d'un établissement bancaire de la place avait révélé un encours d'engagements de 450,7 millions de dinars auprès d'un même groupe industriel, mettant en lumière l'importance du rôle de vigie que jouent les professionnels du chiffre dans la détection précoce des signaux de détérioration.

Sur le terrain plus classique du secteur public, un agent d'une recette des finances de Tunis a été condamné à six ans de prison ferme pour détournement de fonds provenant de la vente de timbres fiscaux, une fraude révélée par un contrôle interne de routine. Dans ce contexte, la stagnation de la Tunisie à la 91e place sur 182 pays à l'indice de perception de la corruption 2025, avec un score inchangé de 39 sur 100 depuis 2024, constitue un signal supplémentaire adressé aux professions qui gèrent, au quotidien, la confiance et les fonds de tiers.

LIBYE:

28 migrants irréguliers secourus au large de Tripoli

Dans un communiqué, la Direction des garde-côtes libyens a indiqué que ses équipes avaient reçu un signalement concernant une embarcation transportant des migrants irréguliers au large de la région de Qarabulli, à l'est de Tripoli. Vingt-huit migrants irréguliers, dont des enfants, ont été secourus au large de Tripoli, la capitale libyenne, selon les autorités. Dans un communiqué, la Direction des garde-côtes libyens a indiqué que ses équipes avaient reçu, la veille, un signalement concernant une embarcation transportant des migrants irréguliers au large de la région de Qarabulli, à l'est de Tripoli. Les équipes des garde-côtes se sont rendues sur place et ont secouru 28 migrants irréguliers, dont des enfants, précise le communiqué. Après avoir subi des contrôles médicaux, les migrants ont été conduits dans un centre des garde-côtes afin que les procédures légales nécessaires soient engagées, ajoute le communiqué. Aucune information n'a été communiquée sur la nationalité des migrants. Le ministre libyen de l'Intérieur, Imad al-Trabelsi, avait déclaré le 7 juillet 2024 que le dossier de la migration irrégulière constituait une «question de sécurité nationale» pour la Libye et que le pays comptait environ 2,5 millions de migrants. La Libye est considérée comme un point de départ pour les migrants irréguliers cherchant à rejoindre l'Europe par la mer, en traversant la Méditerranée.

MAURITANIE

Adoption d'un projet de loi modifiant certaines dispositions du Statut des douanes

L'Assemblée nationale a, lors d'une séance plénière tenue vendredi, sous la présidence de son vice-président, M. El Hassen Cheikh Baha, adopté un projet de loi modifiant certaines dispositions de la loi n° 2025-013 du 19 mai 2025 relative au Statut des douanes. Dans son exposé devant les députés, le ministre des Finances, M. Codioro Moussa N'Guenor, a expliqué que ce projet de loi vise à harmoniser le régime de retraite des hauts fonctionnaires des douanes avec celui appliqué aux hauts commandants des forces armées et des forces de sécurité. Cette harmonisation tient compte de la spécificité des missions confiées à ce corps essentiel et garantit une utilisation optimale de l'expérience et de l'expertise accumulées par son personnel. Il a ajouté que l'amendement proposé relève l'âge de la retraite pour le grade d'«Inspecteur général» à 66 ans, l'alignant ainsi sur la limite d'âge applicable aux hauts gradés des forces armées et des forces de sécurité. Ceci renforce le principe de cohérence entre les statuts des services de sécurité et garantit l'équité dans le traitement des hauts fonctionnaires. Le ministre a affirmé que cette révision contribuera à rationaliser les parcours professionnels au sein de l'Administration des douanes et à renforcer sa stabilité institutionnelle, permettant ainsi de tirer parti de l'expertise des dirigeants pour améliorer la performance du secteur et accroître son efficacité. Lors de l'examen du projet de loi, les députés ont salué le rôle essentiel joué par l'Administration des douanes dans la protection de l'économie nationale, la sauvegarde de la souveraineté économique et la lutte contre la contrebande et la criminalité transnationale organisée.

Ils ont souligné que la nature de ces missions exige un soutien continu au secteur et une préparation renforcée.

Les députés ont demandé un renforcement des ressources humaines et du soutien logistique, ainsi que la modernisation de l'administration douanière grâce à des équipements et des technologies qui lui permettront d'exercer ses fonctions plus efficacement et de renforcer sa capacité à relever les défis sécuritaires et économiques croissants.

Pluies diluviennes, feux de forêt, le réchauffement climatique, une menace planétaire

Par : Abderrahmane MEBTOUL

Alors que des continents connaissent des pluies diluviennes dévastatrices, d'autres continents alors que l'été a à peine commencé, des dizaines de milliers d'hectares sont déjà partis en fumée bien au-delà des années précédentes traduisant outre des actes criminels ou des négligences humaines, l'impact du réchauffement climatique dont les pertes se chiffrent en dizaines de milliards de dollars, voire des centaines sans compter les pertes humaines et la détérioration du cadre de vie

1.-Le dernier en date émane du NGFS, le réseau de banques centrales et superviseurs, qui évalue l'impact des catastrophes climatiques dans 28 pays, entre 2015 et 2025 : celui-ci est estimé de 0,03% à 57% du PIB annuel. Outre les coûts pour les assurances, pertes pour la biodiversité, la régulation de l'eau, le dérèglement des écosystèmes, les impacts humains, sur les activités économiques dont le tourisme où plus, de la moitié du PIB mondial dépend modérément ou fortement des services rendus par la nature, donc les coûts visibles, à court terme, et les coûts invisibles, eux, encore plus élevés, les effets des catastrophes coûtent au monde sont estimés à environ 2.000 milliards de dollars par an. Du fait que les institutions financières ne soutiennent pas encore suffisamment l'économie bas-carbone, selon le rapport 2025 du NGFS, le réseau de banques centrales et superviseurs, la multiplication des événements climatiques extrêmes dans 28 pays, entre 2015 et 2025, le rapport estime que les effets inflationnistes peuvent atteindre jusqu'à 17 points de pourcentage, tandis que les impacts annuels estimés sur le PIB varient de 0,03% à 57%. En Jamaïque, l'ouragan Melissa de 2025 a ainsi entraîné une perte économique d'environ 57% du PIB jamaïcain et aux Fidji, le cyclone Winston de 2016 a provoqué une perte d'environ 30% du PIB. En Espagne, après les inon-



dations de 2024 qui ont frappé la région de Valence, les estimations indiquent que la perte de richesse régionale s'élevait à plus de 17 milliards d'euros, soit plus de 20% du PIB régional. Le coût financier des récents incendies de grande ampleur se compose de plusieurs facteurs majeurs, notamment les dépenses d'intervention logistique, le prix du matériel aérien et les dégâts environnementaux, une heure de vol d'un avion Canadair coûtant environ 16 000 euros et les interventions d'ampleur se chiffrent en millions de dollars. Les scénarios du NGFS montrent que les risques physiques devant augmenter avec le temps, d'où l'importance de développer des approches de gestion des risques prospectifs afin de mieux mesurer et anticiper l'ampleur des impacts futurs et à long terme, la réduction des impacts des événements extrêmes nécessitera de limiter le réchauffement climatique.

2.- Cela touche particulièrement le continent Afrique expliquent en partie les flux migratoires surtout intra-africain pour plus de 80% selon l'ONU, contrairement à une idée faussement répandue par l'extrême droite, fuyant la sécheresse. Ainsi en juillet 2026, en Afrique australe, Afrique sub-saharienne, en Afrique du Nord, Maroc, Algérie-Tunisie avec des feux particulièrement intenses et des pertes humaines. Les rapports de l'ONU prévoient des sécheresses et des inondations sans pareille entre 2026/2030. Fondamentalement, si nous échouons à passer à un monde à faible émission de carbone, c'est l'intégrité globale de l'économie mondiale qui sera menacée, car le climat mondial est un vaste système interconnecté. Selon la Banque mondiale, l'Afrique n'est responsable que de 3,8 % des émissions totales de gaz à effet de serre dans le monde et pourtant, les pays africains subissent de plein fouet les effets dévastateurs de sécheresses et d'inondations de plus en plus sévères avec des conséquences dramatiques en termes de pertes humaines, sur l'agriculture et son soubassement l'eau douce...etc. Depuis 1850, notre planète s'est réchauffée en moyenne de 1,1°C

et selon le rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), le réchauffement planétaire en cours pourrait atteindre 1,5°C à 4,4°C d'ici 2100. Les experts du GIEC indiquent que le réchauffement climatique devrait être contenu à +1,5°C au maximum d'ici 2100 pour éviter que notre climat ne s'emballe. Cette limitation sera hors de portée à moins de réductions immédiates, rapides et massives des émissions de gaz à effet de serre pour atteindre la neutralité carbone en 2050. La lutte contre le réchauffement climatique est donc une question de sécurité mondiale car si l'Afrique, l'Asie dont la Chine et l'Inde abritent plus de 4 milliards d'habitants sur les 8 milliards d'habitants que compte notre planète depuis janvier 2023, avaient le même modèle de consommation énergétique que l'Europe et les USA, moins d'un milliard d'habitants pour un PIB mondial dépassant les 40%, en 2022, il faudrait selon les experts trois à quatre fois la planète terre pour couvrir les besoins. Le monde connaît un bouleversement inégal depuis des siècles, d'un côté des pluies diluviennes ainsi que des inondations, et de l'autre côté, sécheresses et incendies. Pour réduire les coûts, impossibles à supporter par un seul Etat, il s'agira d'accélérer la coopération internationale et la transition énergétique et revoir notre modèle de consommation et penser à une économie de l'eau.

3.-Le réchauffement climatique a SEPT effets négatifs qui menacent la sécurité mondiale). (voir le débat Pr Abderrahmane Mebtoul Radio Beur/Fm Paris le 30/10/2022 sur les enjeux géostratégiques et TV- LCP chaîne parlementaire sur le réchauffement climatique et la sécurité mondiale 31 octobre 2022 Paris France en présence de plusieurs experts disponible sur YouTube).

Premièrement, pour la hausse du niveau des mers : La hausse moyenne des températures provoque une fonte des glaces continentales (glaciers, icebergs, etc.). Le volume de glace fondue vient s'ajouter à celui de l'océan, ce qui entraîne une élévation du

niveau des mers. Près de 30% de cette élévation est due à la dilatation causée par l'augmentation de la température de l'eau. Le taux moyen d'élévation du niveau marin s'accroît, était de près d'1,3 mm par an entre 1901 et 1971, d'environ d'1,9 mm par an entre 1971 et 2006, et il atteint près de 3,7 mm par an entre 2006 et 2020, le GIEC estimant que le niveau des mers pourrait augmenter de 1,1 m d'ici 2100. Comme impact, les zones côtières seront confrontées à des inondations dans les zones de faible altitude plus fréquentes et plus violentes et à l'augmentation de l'érosion du littoral.

Deuxièmement, la modification des océans qui absorbent naturellement le gaz carbonique. En excès dans les océans, le gaz carbonique acidifie le milieu sous-marin, ce qui provoque la disparition de certaines espèces, notamment des végétaux et des animaux tels que les huîtres ou les coraux. En plus de son acidification, la modification des océans entraîne une baisse de sa teneur en oxygène, réchauffement et augmentation de la fréquence des vagues de chaleur, affectant les écosystèmes marins et les populations qui en dépendent.

Troisièmement, l'amplification des phénomènes météorologiques extrêmes. Cela provoque l'évaporation de l'eau, ce qui modifie le régime des pluies plus intenses, avec les inondations qui les accompagnent dans certaines régions, et des sécheresses plus intenses et plus fréquentes dans de nombreuses autres régions. En effet, lors de pluies violentes, les sols ne peuvent pas fixer l'eau, s'écoulant alors directement vers les cours d'eau plutôt que de s'infiltrer, les nappes d'eau souterraines ne pouvant se reconstituer. Le réchauffement planétaire entraîne le dérèglement des saisons et le déplacement des masses d'air qui pourraient, à long terme, accroître le nombre d'événements climatiques extrêmes: tempêtes, ouragans, cyclones, inondations, vagues de chaleur, sécheresses, incendies.

Quatrièmement, le réchauffement climatique est une menace sur les plantes et les animaux car

les cycles de croissance des végétaux sauvages et cultivés sont modifiés: gelées tardives, fruits précoces, chute des feuilles tardives, etc. Beaucoup d'espèces ne supporteront pas les nouvelles conditions climatiques et l'agriculture devra s'adapter en choisissant des espèces précoces. Les comportements de nombreuses espèces animales sont perturbés et devront migrer ou s'adapter sous menace d'extinction.

Cinquièmement, l'impact du réchauffement climatique bouleverse les conditions de vie humaine. Certains de ces effets sont irréversibles. Selon le rapport du Giec, environ 3,3 à 3,6 milliards de personnes vivent dans des habitats très vulnérables au changement climatique. Si le niveau des mers augmente d'1,1 m d'ici 2100, près de 100 millions de personnes seront contraintes de changer de lieu d'habitation, et certaines terres côtières ne seront plus cultivables et en plus, le changement climatique accroît les risques sanitaires: vagues de chaleur, cyclones, inondations, sécheresses, propagation facilitée de maladies.

Sixièmement, les dérèglements climatiques perturbent la distribution des ressources naturelles, leur quantité et leur qualité. De plus, les rendements agricoles et des activités de pêche sont impactés. Les rendements agricoles pourraient baisser d'environ 2% tous les 10 ans tout au long du XXIe siècle, avec des fluctuations chaque année.

Septièmement, les impacts sur les coûts. Ainsi, selon l'AIE les engagements gouvernementaux actuels ne permettraient d'atteindre que 20% des réductions d'émissions d'ici 2030 et devant investir chaque année jusqu'à 4000 milliards de dollars /an au cours de la prochaine décennie, en dirigeant la majorité de ces investissements vers les économies en voie de développement, et vers des investissements vers les véhicules électriques, l'hydrogène, le captage / stockage du carbone et biocarburants, et sur l'efficacité énergétique en premier lieu dans le transport de l'énergie, le Btph, l'industrie sans compter les coûts dans, la santé, l'agriculture et les loisirs avec un nouveau mode du tourisme, nécessitant la réforme du système financier mondial du fait que les obligations vertes représentaient en 2021 seulement 2% de la valeur du marché obligataire mondial. Sans changement de trajectoire, les prévisions du GIEC, qui s'appuient sur la simple mise en place des politiques actuelles, envisagent une perte de production équivalant à environ 5% du PIB mondial d'ici 2050, et jusqu'à 13% d'ici 2100.

En résumé, il devient impératif pour les pays développés et pour l'intérêt de l'humanité qu'à une vision strictement marchande se substitue un co-développement pour une richesse partagée. L'enjeu du XXIe siècle est celui d'une véritable politique écologique tenant compte de la protection de l'environnement et du cadre de vie, impliquant une réorientation de la politique agricole, industrielle et énergétique. Le dialogue des civilisations et la tolérance sont des éléments plus que jamais nécessaires à la cohabitation entre les peuples et les nations;

LE RAPPORT 2025 DE LA CNUCED SUR LES LIENS ENTRE LA DÉPENDANCE À L'ÉGARD DES PRODUITS DE BASE ET LE NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT :

Pour l'Afrique , une plus grande valeur ajoutée par la valorisation locale de ses propres ressources

Par : Abderrahmane
MEBTOUL

Le rapport de la CNUCED 2025 contient des profils statistiques détaillés pour ses 195 États membres, montrant la forte vulnérabilité des économies dépendantes à plus de 60% pour leurs exportations des matières premières brutes et semi brutes

1.-Le rapport analyse les changements dans les flux commerciaux qui sont intervenus au cours de la décennie, les schémas régionaux de dépendance à l'égard des produits de base, ainsi que le déséquilibre persistant entre économies développées et économies en développement. Au cours de la période 2021-2023, 95 des 143 économies en développement - dont plus de 80% des pays les moins avancés - sont demeurés tributaires des produits de base. Cette dépendance, qui constitue une préoccupation mondiale depuis longtemps, entrave la résilience économique des pays en développement, tout en les rendant vulnérables à la volatilité des prix et aux chocs extérieurs. Les matières premières, qu'elles soient sous forme, constituent le fondement du commerce mondial. Lorsque ces matières premières représentent 60 % ou plus des recettes d'exportation de marchandises d'un pays, ce pays est considéré comme étant « dépendant des produits de base et bien que ce type de dépendance soit un problème mondial, ce sont les pays en développement qui en souffrent le plus. Sur les 195 pays membres de l'organisation, 95 sont classés comme pays en développement dépendant des exportations de produits de base et plus précisément sur l'état de la dépendance aux produits de base, seuls 13 % des pays avancés figurent sur la liste, tandis que les 85 % des pays les moins avancés sont concernés. L'énergie reste dominante, tandis que l'agriculture et l'activité minière gagnent du terrain. Ainsi entre 2021 et 2023, les produits énergétiques ont représenté 44,5% des exportations mondiales de produits de base, contre 52,1% dix ans plus tôt. Cette baisse reflète la contraction des prix du pétrole et l'évolution de la demande d'énergie dans le monde. Dans le même temps, les exportations de produits agricoles ont augmenté de 34% pour atteindre près de 2 300 milliards de dollars, les denrées alimentaires représentant près de 90% de la valeur totale. Les produits miniers, tels que les minéraux, les minerais et les métaux, ont représenté 23% des exportations mondiales de produits de base au cours de la période 2021-2023, pour une valeur annuelle moyenne de 1 650 milliards de dollars (en hausse de 33,4% par rapport à la décennie précédente).

Dans ce cadre la CNUCED relevé quatre niveaux de dépendance aux produits de base et ses implications pour le développement. L'Asie et l'Océanie ont représenté 37,1% des exportations



mondiales de produits de base au cours de la période 2021-2023 , une part importante provenant des pays d'Asie occidentale. Les Emirats arabes unis et l'Arabie saoudite ont représenté plus de la moitié du total de la sous-région.

Premièrement, elle est associée à un niveau plus bas de développement humain du fait que la dépendance aux produits de base va généralement de pair avec le sous-développement, comme le montre l'indice de développement humain (IDH) du Programme des Nations unies pour le développement.

Deuxièmement, elle nuit aux performances économiques et expose les pays à des chocs., les pays tributaires des produits de base étant souvent confrontés à des problèmes tels que le ralentissement de la productivité, la volatilité des revenus, la surévaluation des taux de change et l'augmentation de l'instabilité économique et politique.

Troisièmement, elle rend les pays plus vulnérables au changement climatique où plus de 60 % des petits États insulaires en développement du monde - qui se trouvent en première ligne de la crise climatique - dépendent des exportations de produits de base, les pays tributaires des produits de base représentant 95 % des 20 pays les plus vulnérables au changement climatique, ce qui amplifie leurs problèmes économiques et sociaux.

Quatrièmement, comme impact final, la dépendance aux produits de base tend à être une situation persistante qui entrave le développement économique d'un pays. Les estimations montrent que, dans les conditions actuelles, un pays moyennement dépendant des produits de base mettrait environ 190 ans pour réduire de moitié sa dépendance par rapport à d'autres pays. Cependant des exemples de réussite démontrent qu'il est possible de s'affranchir de cette dépendance et offrent des stratégies à suivre. montrant que le secteur manufacturier peut être un vecteur pertinent pour réduire la dépendance aux produits de base dans les pays en développement. Que le secteur utilise ou non des matières premières comme intrants, il contribue à la diversification des exportations et de

l'ensemble de l'économie.

2.-Quelle est la structuration spatiale des pays les plus industrialisés et le poids de cette dépendance pour l'Afrique ?

Nous avons selon ce rapport un large déséquilibre mondial où l'ensemble des autres pays de la planète (environ 185 nations) ne se partageant donc qu'un tiers du PIB mondial., les 10 premières puissances économiques mondiales (États-Unis, Chine, Allemagne, Japon, Royaume-Uni, Inde, France, Italie, Russie et Brésil) génèrent à elles seules près de 66 % du PIB mondial. Les États-Unis (environ \$32 billions) et la Chine (environ \$20 billions) dominent largement, pesant à eux deux plus de 40% de l'économie globale.

Les 10 pays les plus industrialisés au monde, selon la valeur ajoutée manufacturière en 2025 , sont :

Chine (~4 600 milliards USD)
États-Unis (~2 400 milliards USD)
Japon (~860 milliards USD)
Allemagne (~840 milliards USD)
Corée du Sud (~500 milliards USD)
Inde (~490 milliards USD)
Mexique (~360 milliards USD)
Italie (~350 milliards USD)
France (~300 milliards USD)
Royaume-Uni (~290 milliards USD)

Les dix pays les plus industrialisés concentrent à eux seuls environ 70 % à 80 % de la production manufacturière mondiale totale. Ou nous avons le classement pour 2025 des 10 pays les plus industrialisés (en termes de valeur ajoutée manufacturière) et leur part respective dans la production industrielle mondiale avec duopole mondial : La Chine et les États-Unis dominant à eux seuls près de la moitié de l'industrie mondiale :

.-Chine 27,7%
.-Etats Unis 17,3%
.-Japon 5,15%
.-Allemagne 5,0%
.-Corée du Sud 3,0%
.-Inde 3,0%
.-Mexique 2,0%
.-Italie 2,0%
.-France 2,0%
.-Brésil 2,0%

Concernant le poids de

l'Afrique au sein de l'économie mondiale avec une population dépassant les 1,5 milliard d'habitants et un PIB courant avoisinant selon le FMI en 2025 2800 milliards de dollars, les 10 plus grandes puissances économiques d'Afrique en 2025 (basées sur le PIB nominal en milliards de dollars dont pour bon nombre de pays irrigués par la rente des matières premières donc aléatoire) selon le FMI, pour 2025,nous avons :

Afrique du Sud : ~ \$427 milliards
Égypte : ~ \$364 milliards
Algérie : ~ \$285 milliards
Nigeria : ~ \$290 milliards
Maroc : ~ \$182 milliards
Angola : ~ \$141 milliards
Kenya : ~ \$136 milliards
Ghana : ~ \$114 milliards
Éthiopie : ~ \$109 milliards
Côte d'Ivoire : ~ \$98 milliards

Le PIB étant un indicateur qui voile la répartition du revenu par couches sociales , l'Indice du développement humain IRH du PNUD étant plus fiable qui prend récemment les impacts sur l'environnement, , concernant la production manufacturière, à l'échelle du continent, 46 des 54 pays africains (soit 85 %) sont considérés comme dépendants des exportations de matières premières, selon la CNUCED le continent étant la région la plus durement touchée au monde. La nature des produits varie selon les zones géographiques dont les produits énergétiques dans 11 pays, concentrés en Afrique du Nord et centrale (pétrole et gaz en Algérie, Nigeria, Angola), les minerais et métaux dans 20 pays prédominants en Afrique australe et centrale (or, cuivre, cobalt en RDC ou en Zambie) et les produits agricoles dans 15 pays principalement en Afrique de l'Est (café, thé, coton). Dans plusieurs pays, les matières premières représentent l'essentiel de leurs exportations :

.-Soudan du Sud : 99,5 %
.-Libye : 99 %
.-Tchad : 99 %
.-Angola : 98 %
.-Algérie : 96 %

Seuls 9 pays africains parviennent à passer sous le seuil critique de la CNUCED grâce à une économie plus diversifiée ou axée sur le tourisme et les services dont la Tunisie, le Maroc et l'Égypte (52,3 %) suivis à un degré moins

dre de L'Eswatini, le Lesotho, la Maurice, les Comores et Djibouti.

D'après l'Indice d'industrialisation de l'Afrique (IIA) de la Banque africaine de développement, ces nations se distinguant par la valeur ajoutée de leur secteur manufacturier, la qualité de leurs infrastructures et la diversification de leurs exportations vers les marchés, nous avons le classement des 10 pays les plus industrialisés qui s'établit comme suit par ordre décroissant :

Maroc - Afrique du Sud - Égypte -Tunisie -Maurice
Algérie -Eswatini -Sénégal - Namibie -Côte d'Ivoire
Nigeria -Cameroun -Kenya - Ghana -Tanzanie
Ouganda - RD Congo - Éthiopie -Zambie - Angola

En conclusion,

Il faut souligner avec force que la structure industrielle mondiale du passé devrait subir une profonde transformation et allant en s'accroissant horizon 2030-2040 où les services dont les nouvelles technologies de l'information dont l'intelligence artificielle devrait façonner un nouveau modèle parallèlement les anciens emplois qui demanderont une forte qualification, et on revient au fondement du développement la bonne gouvernance et le savoir. Les pays qui vivent de l'illusion du passé, vision périmée, l'exportation de matières premières brutes ou semi- sans valorisation interne, reposant sur le modèle « quand le bâtiment va tout va » utilisant d'ailleurs toujours des matériaux de construction énergivores alors que les nouvelles technologies permettent d'économiser entre 30/40% de la consommation d'énergie, n'ont aucun avenir dans le nouveau monde.

Pour l'Afrique, continent à importantes potentialités qui devrait être la locomotive de l'économie mondiale horizon 2030/2040/20250 mais existant des Afriques et pas une Afrique dont le taux d'intégration ne dépasse pas 15/16%, supposant des sous intégrations régionales, la faiblesse de transformation industrielle la prive pour l'instant de la majeure partie de la valeur ajoutée de ses propres ressources par des investissements nationaux et des IDE qu'il s'agit de transformer localement grâce à un partenariat gagnant -gagnant. ((voir interview Financial Afrik 24 juillet t2026 du professeur Christian de Boissieu « l'Afrique va devoir négocier les contrats d'exploitation de ses métaux critiques » Par ailleurs, l'attrait des IDE dans la manufacture se faisant au sein des grands espaces économiques, le devenir de l'Afrique est dans la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf) dont l'objectif est de créer un marché unique intégré pour les biens et les services en éliminant progressivement jusqu'à 90 % des droits de douane et des barrières non tarifaires sur le continent ce qui permettrait de stimuler le commerce intra-africain vers des niveaux comparables à d'autres continents ; de favoriser la création de chaînes de valeur régionales afin de transformer localement les matières premières et d'améliorer l'intégration économique grâce la libre circulation des personnes, des capitaux et des investissements.

LE QUOTIDIEN D'ORAN

L'ACCÈS DES MINEURS AUX RÉSEAUX SOCIAUX :

Quand les démocraties redécouvrent les vertus des limites (analyse)

Aimer ses enfants, ce n'est pas seulement leur ouvrir les portes de l'avenir ; c'est aussi savoir en refermer quelques-unes lorsqu'elles conduisent au danger ; à la dérive ; à la délinquance.

Le débat sur l'accès des mineurs aux réseaux sociaux est d'abord celui de cette responsabilité. Jusqu'où une démocratie peut-elle protéger ses enfants sans être accusée de porter atteinte aux libertés ? Cette interrogation est d'autant plus intéressante qu'elle bouscule certains repères. Car, si l'on s'en tient aux valeurs qu'elles revendiquent, les sociétés musulmanes auraient probablement dû être les premières à engager une telle réflexion. Leur héritage culturel, moral et religieux place depuis toujours la protection de l'enfance, la responsabilité parentale, la pudeur, la préservation de l'équilibre psychologique et la prévention des influences nuisibles parmi les devoirs fondamentaux de la

société. À bien des égards, une mesure limitant l'accès précoce aux réseaux sociaux aurait donc pu apparaître comme une conséquence naturelle de ces principes. Pourtant, le paradoxe est saisissant : ce sont aujourd'hui plusieurs démocraties européennes qui prennent l'initiative. Imaginons un instant que l'Algérie annonce demain une loi interdisant l'accès aux réseaux sociaux aux moins de quinze ans. Les réactions seraient sans doute prévisibles. Avant même d'en examiner le contenu, certains dénonceraient une dérive autoritaire. D'autres y verraient une atteinte aux libertés individuelles, un retour du conservatisme ou une volonté de contrôler les consciences. Les commentateurs les plus caricaturaux évoqueraient une « fermeture » du pays, voire une dérive vers des pratiques incompatibles avec les standards démocratiques. Une question mérite pourtant d'être posée avec sérénité : ces critiques porteraient-elles réellement sur la mesure... ou sur le pays qui l'aurait adoptée ? Le 21 juillet 2026, la France, démocratie libérale souvent présentée comme l'une des patries historiques des libertés publiques, a adopté à l'unanimité une loi interdisant l'accès aux réseaux sociaux aux mineurs de moins de quinze ans. Son entrée en vigueur est prévue en septembre 2026. Les plateformes devront



désormais mettre en œuvre des dispositifs de vérification de l'âge afin d'empêcher la création de comptes par les enfants concernés. Cette décision ne procède nullement d'une tentation autoritaire. Quand les démocraties redécouvrent les vertus des limites largement partagé par les chercheurs, les pédopsychiatres, les médecins, les enseignants et de nombreux parents. Les études scientifiques établissent désormais des liens préoccupants entre l'utilisation précoce des réseaux sociaux et l'augmentation de l'anxiété, de la dépression, du harcèlement numérique, des troubles du sommeil, des difficultés de concentration ainsi que de l'exposition à des contenus inadaptés. Il est toutefois frappant de constater que le débat public occidental met sur-

tout en avant ces arguments sanitaires et psychologiques, tandis que les considérations liées à la pudeur, à la morale, à l'hypersexualisation précoce ou à la préservation des repères éducatifs occupent une place beaucoup plus discrète. Certains y voient la conséquence d'une réticence à accorder une légitimité à des valeurs traditionnelles associées aux cultures et aux sociétés musulmanes, préférant fonder ces mesures sur des arguments présentés comme exclusivement scientifiques et universels. Peut-on encore parler de liberté lorsque le comportement d'un adolescent est influencé par des mécanismes que même les adultes peinent à comprendre ? Cette situation révèle également une autre contradiction. Nous avons parfois

tendance à juger une décision moins selon son contenu que selon l'identité de celui qui la prend. Lorsqu'une démocratie occidentale réglemente les plateformes numériques, il est question de protection de l'enfance, de santé publique ou de responsabilité collective. Si un pays du Sud envisage une mesure comparable, les accusations de censure, de contrôle ou d'autoritarisme surgissent presque instantanément. Plus étonnant encore, certaines sociétés musulmanes hésitent parfois à défendre, au nom de la modernité, des principes qui appartiennent pourtant à leur propre héritage moral. Comme si elles attendaient que l'Occident valide des valeurs qu'elles avaient elles-mêmes toujours affirmées.

Ce renversement des références mérite d'être médité : une conviction ne devient pas juste parce qu'elle est adoptée par l'Europe ; elle l'est par sa capacité à protéger la dignité humaine et l'intérêt général. Le véritable enjeu dépasse largement les réseaux sociaux. Il nous oblige à choisir entre deux conceptions de la liberté. L'une considère toute limite comme une menace. L'autre rappelle qu'aucune société véritablement libre ne peut survivre si elle renonce à protéger ceux qui ne disposent pas encore de la maturité nécessaire pour se protéger eux-mêmes.

EL MOUDJAHID

LA FORMATION PROFESSIONNELLE SE DOTE DE SA PREMIÈRE CHAÎNE MÉDIATIQUE

Une vitrine pour les métiers et les compétences de demain

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a lancé, jeudi soir à Alger, «Mihan TV», la première chaîne médiatique sectorielle en Algérie. Cette nouvelle plateforme a pour ambition de mieux faire connaître les métiers, les spécialités et les opportunités offertes par la formation professionnelle, tout en rapprochant davantage les jeunes des besoins du marché du travail. La cérémonie de lancement s'est déroulée à l'Institut national de la formation et de l'enseignement professionnels (INFEP) d'El Biar (Alger), sous la présidence de la ministre du secteur, Nacima Arhab. La ministre a expliqué que ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la présence de la formation profes-

sionnelle dans le paysage médiatique et à améliorer la communication autour de ce secteur. La chaîne entend valoriser les différentes filières de formation à travers la présentation des programmes proposés aux jeunes, des parcours de qualification et des débouchés professionnels. Elle vise également à accompagner les futurs stagiaires dans leurs choix d'orientation, à promouvoir l'entrepreneuriat et à faciliter l'insertion professionnelle grâce à un contenu audiovisuel adapté aux attentes de la jeunesse. «Animée par une équipe de jeunes professionnels, «Mihan TV» diffusera une programmation variée composée de reportages réalisés sur le terrain, d'entretiens avec des responsables et des experts du secteur, de témoignages d'anciens stagiaires ayant réussi leur insertion professionnelle, ainsi que de couvertures des

principales activités et manifestations organisées à l'échelle nationale et locale», a expliqué la ministre. Dans ce contexte, Mme Arhab a fait savoir que la chaîne a démarré avec trois émissions principales. «Rouad El Mihan» met en lumière les parcours de réussite de diplômés de la formation professionnelle et d'entrepreneurs. «Skill Scope» est consacrée à la découverte des métiers, des spécialités, des compétences recherchées et des opportunités d'emploi, tandis que «ProChat» réunit des spécialistes et des acteurs du secteur pour débattre des enjeux de la formation professionnelle et des besoins du marché du travail. La ministre a précisé que cette première grille de programmes sera progressivement enrichie, notamment à l'occasion de la prochaine rentrée de la formation professionnelle, prévue le 4 octobre.

L'objectif est d'élargir les thématiques abordées et de proposer de nouveaux formats répondant aux préoccupations des jeunes. Diffusée via sa plateforme numérique et ses réseaux sociaux, «Mihan TV» entend également renforcer sa présence sur l'ensemble du territoire national grâce à des reportages réalisés dans les différentes wilayas. Cette démarche vise à mettre en valeur les expériences des établissements de formation, les compétences locales et les initiatives innovantes développées dans le secteur. À travers ce nouveau média, le ministère ambitionne de faire de la formation et de l'enseignement professionnels un choix d'avenir, en renforçant leur visibilité et en soulignant leur rôle dans la préparation des compétences répondant aux exigences de l'économie nationale et aux évolutions du marché de l'emploi.

LE JOUR D'ALGÉRIE

LAURÉAT DE LA DEUXIÈME PLACE DU PRIX LITTÉRAIRE AL-MUTANABBI :

Le DG de l'AARC honore le poète Hocine Mammadi

Le directeur général de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel a reçu le jeune poète algérien Hocine Mammadi, lauréat de la deuxième place lors de la 2e édition du Prix littéraire Al-Mutanabbi au Caire.

Ce couronnement est le fruit de sa participation à la compétition avec le soutien de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel, où il a décroché la deuxième place dans la catégorie Poésie classique (Achir El Amoudi) pour son poème «Yatim Al-Basma Al-Bikr», en se distinguant face à 275 participants venus de 17 pays arabes.

Auparavant, l'ambassadeur d'Algérie au Caire avait reçu le

jeune poète algérien Hocine Mammadi, après sa distinction. L'ambassadeur avait exprimé son enthousiasme de voir les jeunes Algériens s'imposer dans différentes festivités internationales, soulignant que le jeune Hocine Mammadi a honoré l'Algérie tout en confirmant le talent et la créativité de nos jeunes.

À propos de ce prix, le poète Hocine Mammadi avait déclaré que «recevoir un prix aussi prestigieux que celui d'Al-Mutanabbi, en Égypte, pays au patrimoine culturel et littéraire si riche, était sans aucun doute une expérience unique. Ce fut un voyage délicieux et raffiné en compagnie de mes frères égyptiens, empreint d'humilité, de courtoisie et de

finesse – une expérience véritablement enrichissante et fructueuse». «Le concours, organisé par le Dr Mohamed Saber Shaheen, réunissait 17 pays qui m'ont accueilli à bras ouverts, dans un véritable esprit de fraternité et de patriotisme arabes. J'ai ensuite reçu de nombreuses invitations littéraires, notamment de la Maison égyptienne de la poésie et d'Alexandrie». Concernant sa relation avec la poésie, Hocine Mammadi a déclaré : «La poésie habite en moi, et j'essaie d'y demeurer... mais elle m'arrache véritablement. J'avais déjà dit d'elle : «Je n'écrivais que pour me guérir. La poésie est un océan, et mon âme aspire à s'y noyer». À propos de ses sources d'inspira-

tion, le poète a précisé que les questions émotionnelles et existentielles le touchent profondément. «L'univers est un ensemble de sentiments, et le poète les capte de son environnement ; il est la voix de sa société», a-t-il indiqué, soulignant qu'il écrit sur «des sujets sensibles tels que l'orphelinat, le dénuement et les préoccupations humanitaires, loin des cris et des lamentations. J'essaie d'apporter des solutions en transformant le paysage en lieux d'espoir». Ainsi, «la philosophie scientifique influence fortement mon écriture, et c'est mon point fort en tant qu'ingénieur d'État en génie électromécanique. La réfraction de la lumière crée pour moi une aura de merveilleux poé-

tique. Cela se manifeste dans le poème, avec la réfraction de la lumière apparaissant dans le premier hémistiche, et l'écho qui en résulte dans le second». Il est à noter que Hocine Mammadi est un jeune poète, mais déjà un grand nom, qui a fait son entrée sur la scène littéraire avec une remarquable assurance. Son talent lui a ouvert les portes du monde de la poésie et des lettres.

Le poète avait déjà reçu le Premier prix du Concours Batia en Égypte, Premier prix national au Concours de poésie révolutionnaire et distinction décernée par le ministère des Moudjahidine et celle du ministère de la culture et des arts.

PALESTINE OCCUPÉE

L'entité sioniste construit une barrière de plusieurs kilomètres pour diviser la bande de Ghaza

L'armée de l'occupation sioniste construit "discrètement, mais rapidement" une gigantesque barrière de terre séparant plus de 50 % de la bande de Ghaza qu'elle occupe du reste du territoire, affirme le site The New Arab.

Selon ce média qui a analysé des images satellites, plus de 23 kilomètres ont été construits ces derniers mois, traversant des communautés palestiniennes démolies par l'armée sioniste. Cela équivaut à plus de la moitié de la longueur de la bande côtière, qui mesure environ 40 kilomètres de long et 11 kilomètres de large, et où vivent plus de 2 millions de Palestiniens.

Une partie du réseau de talus dans le sud de Ghaza a été prolongée de plus de 2 kilomètres en deux semaines ce mois-ci, selon les images satellites fournies par Planet Labs PBC.

Le 1er juillet, ce remblai mesurait environ 500 mètres de long. Le 15 juillet, il s'étendait sur environ 2,4 kilomètres, séparant les ruines de la ville de Rafah, contrôlées par l'entité sioniste, de Mawassi, où se trouvent certains des plus grands camps de tentes palestiniens.

Si la construction se poursuit dans cette direction, elle rejoindra le tronçon le plus long de la barrière, qui s'étend de manière quasi ininterrompue sur environ 17 kilomètres, depuis la ville méridionale de Khan Younes jusqu'aux abords de la ville de Ghaza, au nord, estime ce média.

Les travaux de construction de ce tronçon ont débuté en février, et il semble que les travaux visant à le prolonger plus au sud se poursuivent, d'après les images satellites. Plus d'un kilomètre a été ajouté entre le 21 juin et le 7 juillet, longeant une base militaire sioniste construite sur les



ruines de la ville de Bani Suheila, près de Khan Younes.

A l'extrême nord de Ghaza, plusieurs tronçons de talus non reliés entre eux s'étendent juste à l'extérieur de la ville de Beit Lahia, en grande partie rasée. La hauteur des talus à chaque endroit reste incertaine. A certains endroits, les barrières semblent s'étendre au-delà de la ligne jaune.

Alors que la population de Ghaza a été entassée dans la zone côtière à l'ouest de la ligne jaune où la plupart des habitants vivent dans des camps de tentes insalubres et dépendent de l'aide humanitaire, de l'autre côté de la ligne, les images satellites montrent que les forces sionistes ont rasé la grande majorité des bâtiments à l'aide de bulldozers et d'explosifs, effaçant pratiquement plusieurs villes ainsi que Rafah, qui comptait autrefois plus d'un quart de million d'habitants.

"Ils ont tracé de nouveaux réseaux routiers et érigé de nouvelles bases sur les ruines des villes palestiniennes. Des terres agricoles ont également été détruites. La « ligne jaune » autoproclamée par l'entité sioniste n'a jamais été définie avec précision dans l'accord de cessez-le-feu (...) et elle a été marquée de manière incohérente sur le terrain", déplore The New Arab.

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 73.311 martyrs et 173.924 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué jeudi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps de six martyrs

ainsi que six blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 1.185 Palestiniens sont tombés en martyrs et 3.816 autres ont été blessés, tandis que les corps de 803 martyrs ont été récupérés, selon les autorités sanitaires.

LA RAPPORTEUSE DE L'ONU QUALIFIE DE « POGROMS » LES ATTAQUES ISRAËLIENNES CONTRE DES CIVILS EN CISJORDANIE OCCUPÉE

La rapporteuse spéciale de l'ONU sur les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese, a qualifié samedi de « pogroms » les attaques israéliennes visant des civils palestiniens dans plusieurs zones de Cisjordanie occupée, appelant à un embargo immédiat sur les armes et à une suspension des échanges commerciaux avec Israël.

« Des pogroms contre des civils sans défense partout en Cisjordanie, alors que Gaza est sous le feu », a écrit Albanese sur le réseau social américain X.

Elle a accusé des civils israéliens et l'armée israélienne de « faire front commun » dans ces attaques, estimant que la responsabilité ne se limitait pas au Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu ou à « quelques brebis galeuses ».

« Embargo sur les armes maintenant, arrêtez le com-

merce maintenant », a déclaré la rapporteuse, ajoutant que ces mesures étaient nécessaires en vertu du droit international.

Vendredi, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et le ministre de la Défense Israël Katz ont ordonné une « opération militaire de grande ampleur » dans des villages palestiniens de Cisjordanie après une attaque menée près de la colonie illégale de Havat Gilad, qui a fait deux morts parmi les soldats israéliens et trois blessés.

Selon des sources et des témoins, des occupants israéliens ont ensuite attaqué plusieurs communautés palestiniennes dans le gouvernorat de Naplouse, incendiant des habitations palestiniennes et d'autres biens.

Quatre Palestiniens ont été tués vendredi lors d'une attaque menée par des occupants israéliens et des forces israéliennes contre la ville de Tell, selon le ministère palestinien de la Santé.

L'ARMÉE ISRAËLIENNE ARRÊTE AU MOINS 48 PALESTINIENS EN CISJORDANIE OCCUPÉE, HUIT BLESSÉS DANS UNE ATTAQUE DE COLON

Au moins 48 Palestiniens arrêtés lors de raids israéliens en Cisjordanie occupée, huit autres blessés dans une attaque de colons.

Les forces israéliennes ont arrêté au moins 48 Palestiniens lors de raids menés samedi à travers la Cisjordanie occupée, tandis que huit autres personnes ont été blessées dans une attaque distincte menée par des colons israéliens, selon des

médias palestiniens et le Croissant-Rouge palestinien.

La radio officielle Voice of Palestine a indiqué que les forces israéliennes avaient arrêté plus de 40 jeunes Palestiniens au cours d'une opération toujours en cours dans la localité de Tell, à l'ouest de Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie occupée.

Selon la même source, les soldats israéliens ont réquisitionné une maison qu'ils ont transformée en centre d'interrogatoire de campagne. Les forces israéliennes poursuivent également de vastes perquisitions dans les habitations de la ville, qu'elles encerclent de toutes parts.

Vendredi, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et le ministre de la Défense Israël Katz ont ordonné une « vaste opération militaire » dans plusieurs villages palestiniens de Cisjordanie, à la suite d'une attaque près de la colonie illégale de Havat Gilad, qui a coûté la vie à deux soldats israéliens et fait trois blessés.

Selon des sources locales et des témoins, des colons israéliens ont ensuite attaqué plusieurs localités du gouvernorat de Naplouse, incendiant des habitations palestiniennes et d'autres biens.

Le ministère palestinien de la Santé a annoncé que quatre Palestiniens avaient été tués vendredi lors d'une attaque menée par des colons israéliens et les forces israéliennes contre la localité de Tell.

Par ailleurs, l'agence de presse officielle palestinienne Wafa a rapporté que les forces israéliennes ont lancé avant l'aube de vastes raids dans la ville de Jénine ainsi que dans plusieurs villes et villages du gouvernorat.

Les soldats ont perquisitionné plusieurs habitations et arrêté cinq Palestiniens, tandis que les opérations militaires se poursuivaient dans plusieurs secteurs du gouvernorat, selon des sources locales citées par Wafa. Trois autres Palestiniens ont également été arrêtés dans le gouvernorat de Bethléem.

Dans un autre incident, le Croissant-Rouge palestinien a indiqué que huit Palestiniens avaient été blessés lors d'une attaque menée par des colons israéliens contre le village de Farata, à l'est de Qalqilya, dans le nord-ouest de la Cisjordanie occupée.

Parmi eux, six ont été touchés par des tirs à balles réelles. L'organisation n'a pas fourni davantage de précisions sur les circonstances de l'attaque ni sur l'état de santé des blessés.

INTOXICATION ALIMENTAIRE EN ÉTÉ

Que faire en cas de symptômes ?

L'été, avec ses voyages et ses repas au restaurant, peut parfois rimer avec intoxication alimentaire due à des bactéries, virus et parasites ou prions.

Voici quelques conseils essentiels pour gérer cette situation et éviter de futures intoxications.

QUE FAIRE EN CAS DE SYMPTÔMES ?

Restez chez vous : limitez les contacts pour éviter de transmettre la maladie à votre entourage.

Hydratez-vous : buvez des liquides clairs (eau, thé, bouillon) en petites quantités fréquentes pour prévenir la déshydratation.

Cessez de manger : abstenez-vous de manger jusqu'à la disparition des symptômes.



Privilégiez les aliments légers : lorsque vous commencez à aller mieux, réintroduisez des aliments cuits et légers comme les légumes, fruits, céréales et protéines maigres.

Consultez un médecin : si les symptômes persistent plus de 24 heures, si vous avez une fièvre élevée ou des signes de déshydratation sévère, contactez un professionnel de santé.

vre élevée ou des signes de déshydratation sévère, contactez un professionnel de santé.

ALIMENTS À PRIVILÉGIER LORS D'UNE INTOXICATION ALIMENTAIRE

Viande maigre, poisson cuit, riz blanc, pommes de terre, pâtes,

soupe, biscottes, compote, bananes. Ces aliments sont faciles à digérer et aident à apaiser votre système digestif

PRÉVENTION : GESTES SIMPLES POUR ÉVITER L'INTOXICATION ALIMENTAIRE

Respecter la chaîne du froid : ne recongelez jamais un aliment déjà décongelé.

Utilisez une glacière ou un sac de congélation pour transporter les produits frais. Nettoyer soigneusement : désinfectez les plans de travail et lavez bien les aliments.

Utilisez deux planches à découper : une pour les viandes et poissons, et une autre pour les légumes, afin d'éviter la contamination croisée.

Cuisson adéquate : vérifiez que les viandes, notamment le porc et le poulet, soient bien cuites à cœur avant de les consommer. En suivant ces recommandations, vous réduirez le risque d'intoxication alimentaire et saurez comment réagir efficacement en cas de symptômes. Prenez soin de vous et profitez sereinement de vos repas d'été !

Les 5 bons réflexes à adopter pour se baigner en toute sécurité !

Pour une baignade en toute sécurité, il convient de suivre quelques règles de sécurité. En mer, dans une piscine ou sur un lac, voici nos recommandations pour éviter tout risque de noyade, aussi bien pour les enfants que les adultes.

Chaque été, le risque de noyade est élevé à la piscine ou en milieu naturel, alors, pour une baignade en toute sécurité, pour les plus petits comme pour les plus grands, voici quelques consignes à respecter :

Pour une baignade en toute sécurité, il convient de suivre quelques règles de sécurité. En mer, dans une piscine ou sur un lac, voici nos recommandations pour éviter tout risque de noyade, aussi bien pour les enfants que les adultes.

Ne surestimez pas votre forme

Pour éviter la noyade, ne vous baignez en aucun cas si vous vous sentez légèrement faible, fatigué ou malade. Avant de vous mettre à l'eau, assurez-vous également de votre niveau de natation : celui-ci doit vous permettre de nager en toute tranquillité, alors ne surestimez pas vos capacités ! En cas de doute, prévenez un proche avant d'aller nager en précisant le lieu de baignade.

Respectez les consignes de sécurité Comme le rappelle Santé Publique France, le non-respect des consignes de sécurité (couleurs des drapeaux, interdictions, arrêtés, alerte météo) est responsable de nombreux accidents. Il convient par ailleurs de "privilégier les zones de baignade surveillées" et "sécurisées par des sauveteurs professionnels", notamment si vous voulez vous baigner dans des plans d'eau ou des rivières ou bien pratiquer certaines activités nautiques (surf, canoë, kayak).

QUE FAIRE EN CAS DE DANGER ?

Si vous faites face à un danger, ne tentez pas de nager à contre-courant, au risque de vous épuiser. Le mieux est de garder votre calme, de vous laisser porter par les vagues et de vous allonger sur le dos en planche pour éviter de boire la tasse. N'hésitez pas à demander de l'aide, en sollicitant d'autres nageurs ou en faisant de grands signes aux sauveteurs.

PIQÛRES DE MÉDUSES

Comment réagir en toute sécurité ?

Les piqûres de méduses sont des incidents fréquents lors des baignades en mer, surtout en été. Elles peuvent causer des douleurs vives et des réactions cutanées désagréables. Il est donc essentiel de savoir comment réagir pour minimiser l'inconfort et prévenir les complications.

IDENTIFICATION ET PREMIERS SOINS

Lors d'une piqûre, la douleur est immédiate, accompagnée de rougeurs et de démangeaisons. La première étape est de sortir de l'eau pour éviter d'autres piqûres. Rincez ensuite la zone affectée à l'eau de mer (et non à l'eau douce) pour enlever les fragments de tentacules sans activer davantage les cellules urticantes.

NEUTRALISATION DES TOXINES

Contrairement à certaines croyances populaires, l'urine n'est pas recommandée. Utilisez plutôt du vinaigre ou une solution

de bicarbonate de soude pour neutraliser les toxines. Ces substances aident à inactiver les nématocystes restants, les cellules urticantes des méduses. Appliquer du vinaigre pendant 30 secondes peut être particulièrement efficace pour les méduses cubozoaires, comme la dangereuse méduse-boîte.

RETRAIT DES TENTACULES

Une fois la zone rincée, retirez délicatement les tentacules visibles à l'aide d'une pince ou d'un objet rigide, comme une carte de crédit. Portez des gants si possible pour éviter de vous piquer les mains.

SOULAGEMENT DE LA DOULEUR

Pour soulager la douleur, appliquez une compresse froide (pas de glace directement sur la peau) pendant 15 à 20 minutes. Si la douleur persiste, un analgésique comme le paracétamol ou l'ibuprofène peut être pris.

SURVEILLANCE DES SYMPTÔMES

Surveillez la zone touchée pour détecter des signes d'infection, comme une rougeur accrue, un gonflement ou un écoulement de pus. Si des symptômes allergiques apparaissent, tels que des difficultés respiratoires, des étourdissements ou un gonflement généralisé, consultez immédiatement un médecin.

PRÉVENTION

Pour éviter les piqûres de méduses, renseignez-vous sur les conditions locales avant de vous baigner. Certaines plages affichent des avertissements lorsqu'il y a une prolifération de méduses. Le port de combinaisons protectrices peut également réduire le risque de piqûres.

En adoptant ces mesures, vous pouvez minimiser les effets des piqûres de méduses et profiter en toute sécurité des plaisirs de la mer.

POLLUTION

La phytothérapie un puissant antioxydant ?

La pollution environnementale est un problème de santé publique majeur qui affecte des millions de personnes à travers le monde. Les particules fines, les métaux lourds, et autres polluants atmosphériques peuvent provoquer des dommages oxydatifs dans notre corps, conduisant à des maladies chroniques telles que l'asthme, les maladies cardiovasculaires, et même certains types de cancer. Face à ce fléau, la phytothérapie, ou l'utilisation des plantes médicinales, émerge comme une solution potentielle grâce à ses propriétés antioxydantes.

LES EFFETS DE LA POLLUTION SUR LA SANTÉ

La pollution de l'air introduit des substances toxiques dans notre organisme. Ces substances génèrent des radicaux libres, des molécules instables qui endommagent les cellules et les tissus par le stress oxydatif. Les antioxydants sont des molécules capables de neutraliser ces radicaux libres

5 plantes miracles pour soulager un mal de tête tenace !

QU'EST-CE QUE LA PHYTOTHÉRAPIE ?

La phytothérapie utilise les extraits de plantes pour traiter et prévenir diverses maladies. De nombreuses plantes et légumes contiennent des antioxydants naturels tels que les flavonoïdes, les polyphénols, et les vitamines, qui jouent un rôle crucial dans la protection contre les dommages oxydatifs. Les plantes antioxydantes contre la pollution

VOICI QUELQUES EXEMPLES DE PLANTES NOTABLES :

Thé vert (Camellia sinensis) : riche en catéchines, des antioxydants puissants, le thé vert aide à protéger les cellules des dommages oxydatifs. Comme l'explique le Dr. Michael Greger, médecin et expert en nutrition, "les composés antioxydants présents dans le thé vert et d'autres plantes

sont essentiels pour combattre les dommages cellulaires induits par les toxines environnementales."

Curcuma (Curcuma longa) : contenant de la curcumine, ce rhizome est reconnu pour ses propriétés anti-inflammatoires et antioxydantes. Selon le Dr. David Servan-Schreiber, médecin et auteur spécialisé en médecine intégrative, "les plantes médicinales comme le curcuma et le gingembre ont démontré leur capacité à réduire l'inflammation et le stress oxydatif causés par les polluants."

Gingembre (Zingiber officinale) : le gingembre possède des composés antioxydants qui peuvent aider à réduire l'inflammation et le stress oxydatif.

Ginkgo biloba : utilisé traditionnellement pour améliorer la circulation sanguine, le ginkgo biloba contient des flavonoïdes aux propriétés antioxydantes.

Açaï (Euterpe oleracea) : cette baie est connue pour sa teneur élevée en antioxydants, notamment les anthocyanines.

CONSEILS POUR INTÉGRER LA PHYTOTHÉRAPIE DANS VOTRE QUOTIDIEN

Pour ceux qui souhaitent incorporer des antioxydants naturels dans leur régime alimentaire, voici quelques conseils :

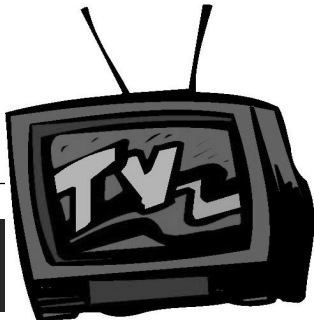
Consommer régulièrement des tisanes de thé vert ou de gingembre.

Ajouter du curcuma dans vos plats quotidiens.

Prendre des compléments alimentaires à base de plantes antioxydantes, après consultation avec un professionnel de santé.

Privilégier une alimentation riche en fruits et légumes, qui sont des sources naturelles d'antioxydants.

La phytothérapie représente une avenue prometteuse pour atténuer les effets délétères de la pollution sur notre santé. L'intégration de plantes antioxydantes dans notre quotidien renforce notre défense contre les dommages oxydatifs.



Selection du jour

TF1

20h10

Supercondriaque

Avec Dany Boon, Alice Pol, Kad et Olivier, Jean-Yves Berteloot, Judith El Zein, Marthe Villalonga, Valérie Bonneton, Bruno Lochet, Jérôme Commandeur, Jonathan Cohen, Vanessa Guide, Marion Barby, Laëtitia Lacroix, Gudule, Virginia Anderson

Photographe pour un dictionnaire médical en ligne, Romain Faubert, la quarantaine chétive, souffre d'une hypocondrie malade particulièrement invalidante. Même son médecin traitant - le seul ami qui lui reste -, le docteur Dimitri Zvenka, cherche à se débarrasser de ce malade imaginaire autocentré. Romain étant célibataire, la solution serait peut-être de lui faire rencontrer l'amour... Dimitri le pousse alors à s'inscrire sur un site de rencontres.

5
20h05

Les 100 lieux qu'il faut voir

Le Tour de France, c'est le Nord, et le Nord, c'est le Tour de France... Région ouvrière, minière, le Nord a fourni au cyclisme français, non seulement ses plus grands champions, comme Jean Stablinski, mais également certains des lieux qui ont forgé sa légende, comme la trouée d'Arenberg et ses fameux pavés ou le vélodrome de Roubaix et ses mythiques douches. Alors, voici un voyage en terre de vélo, entre lieux incontournables, histoires méconnues et patrimoine industriel, en compagnie de ceux qui aiment passionnément ce territoire.

6
20h10

Capital

Présenté par : Julien Courbet

Et si vous partiez une semaine en famille, en France et en «all inclusive» pour moins de 2000 euros ? Tenir cette promesse, c'est le nouveau défi de tous les géants des vacances. Parcs aquatiques, restaurants spectaculaires et même des shows à l'américaine : l'heure est à la surenchère. La révolution se prépare dans les campings. Ils étaient

déjà les rois des toboggans et des animations mais pour rester dans la course, ils se lancent à leur tour dans les formules «all inclusive». Mais proposer un service de restauration à volonté, c'est un tout nouveau métier et surtout de grosses dépenses. Ceux qui se lancent arriveront-ils à transformer l'essai ?

france
2

20h10

Heureux gagnants



Avec Audrey Lamy, Fabrice Eboué, Anouk Grinberg, Pauline Clément, Louise Coldefy, Esteban Hernandez-Sanchez, Victor Meutelet, Sami Outalbali, Illyès Salah, Yasin Houicha, Ayumi Roux, Guy Lecluyse, Sam Karmann, Inès Angelina Mnafe-Amandio

Gagner la cagnotte du Loto n'est pas toujours une sinécure. Louise, Paul et leurs enfants découvrent qu'ils sont les heureux gagnants de la super cagnotte du Loto mais n'ont plus qu'une heure pour réclamer le pactole. Après avoir empoché le jackpot, Julie craint qu'on ne l'aime désormais que pour son argent. De son côté, Ahmed prépare un attentat sans savoir qu'il a un ticket gagnant en poche.

france
3

20h10

Enquête à haut risque

Avec Elaine Cassidy, Morten Suurballe, Angeline Ball, Lisa Hogg, Geordie Johnson, Paul Popowich, Ristead Cooper, Kate Moran, Catherine Walker, Rory Nolan ... et Aaron Monaghan

Lee Manning, directeur marketing pour le géant pharmaceutique Gumbiner-Fischer, est assassiné à Montréal au cours d'un voyage d'affaires. À Dublin, sa femme Sarah, ancienne directrice du service juridique au sein de ce laboratoire, est de nouveau veuve. Il y a trois ans, elle a perdu son premier mari et collègue Ciaran. À la demande de la police canadienne, le lieutenant Emer Byrne annonce la triste nouvelle à Sarah, qui commence à se demander qui était réellement Lee et réalise qu'elle ne sait rien de son passé.

W9
20h25

Le Cerveau

Avec Jean-Paul Belmondo, André Bourvil, David Niven, Eli Wallach, Silvia Monti, Raymond Gérôme, Jacques Balutin, Tommy Duggan, Henri Génès, Frank Valois, Fernand Guiot, Jacques Ciron, Yves Barsacq, Robert Dalban, John Rico

Le célèbre et insaisissable truand anglais surnommé «Le Cerveau», auteur du fameux hold-up du train postal Glasgow-Londres, est recherché par toutes les polices d'Europe. En secret, il prépare l'attaque d'un train spécial de l'Otan contenant les fonds de quinze nations membres qui doivent être convoyés jusqu'à Bruxelles. Il met au point l'affaire avec Frankie Scannapieco, un caïd de la mafia américano-sicilienne.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail :
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.*

100 LES COURS DU PÉTROLE s'envolaient, le Brent se rapprochant du seuil de 100 dollars, dopés par les tensions géopolitiques.

LE MIRAGE DE LA PUISSANCE RAPIDE

Comment Washington risque de transformer une démonstration de force en guerre d'usure mondiale

PAR : SALAH LAKOUES

Les grandes puissances ne sont pas seulement mises à l'épreuve sur les champs de bataille ; elles le sont aussi par leurs propres choix stratégiques. L'histoire montre que des interventions conçues comme des démonstrations rapides de puissance peuvent se transformer en conflits longs, coûteux et politiquement difficiles à maîtriser. Lorsqu'un adversaire refuse la capitulation et fait du temps son principal allié, la supériorité militaire ne garantit plus la victoire stratégique. C'est le risque auquel semblent aujourd'hui être confrontés les États-Unis dans leur confrontation avec l'Iran. Ce qui devait être une démonstration de force destinée à imposer un rapport de puissance favorable évolue progressivement vers une guerre d'usure dont les conséquences dépassent largement le Moyen-Orient. Les déclarations contradictoires de Donald Trump illustrent ce dilemme. Après avoir affirmé que l'Iran souhaitait négocier, il estime désormais que Téhéran « n'est pas encore prêt » à un cessez-le-feu et qu'il doit subir davantage de frappes, tandis que son secrétaire d'État continue de privilégier une solution diplomatique. Cette alternance entre menace et ouverture traduit la difficulté de sortir d'un conflit sans apparaître en retrait.

LA « THÉORIE DU FOU » FACE À LA RÉSILIENCE IRANIENNE

Depuis son retour à la Maison-Blanche, Donald Trump s'appuie sur une stratégie souvent associée à la « théorie du fou », consistant à convaincre l'adversaire qu'il est prêt à aller jusqu'à l'escalade maximale afin de le pousser à céder. Mais cette stratégie perd de son efficacité lorsqu'elle est comprise par l'adversaire. Après plusieurs décennies de sanctions, de pressions militaires et de confrontations indirectes avec Washington, l'Iran considère qu'un recul sous la menace compromettrait sa capacité de dissuasion et la survie même du régime. Pour Téhéran, la résistance est devenue un impératif stratégique. L'Iran sait qu'il

ne peut rivaliser avec la supériorité militaire américaine dans une guerre conventionnelle. Son objectif consiste donc à transformer cette supériorité en handicap politique en faisant durer le conflit et en augmentant progressivement son coût économique, diplomatique et psychologique.

L'OBJECTIF IRANIEN : RENDRE LA PRÉSENCE AMÉRICAINE INTENABLE

Selon plusieurs analyses stratégiques, dont celle de l'ancien analyste de la CIA Larry C. Johnson, Téhéran cherche avant tout à rendre progressivement intenable la présence militaire américaine dans le Golfe. L'objectif ne serait pas de vaincre militairement les États-Unis, mais d'éroder leur dispositif régional en ciblant les infrastructures critiques : centres de commandement, radars, systèmes de communication, bases aériennes et capacités de renseignement. Dans cette logique, les frappes contre les installations américaines ou leurs environs au Koweït, à Bahreïn, au Qatar ou en Jordanie viseraient également à convaincre les États hôtes que la présence militaire américaine accroît désormais leur vulnérabilité. Si cette perception s'installe durablement, Washington pourrait voir sa liberté d'action diminuer progressivement, non par une défaite militaire classique, mais sous l'effet d'une usure stratégique.

LES PAYS DU GOLFE AU CŒUR DE LA CONFRONTATION

Les monarchies du Golfe apparaissent comme les premières victimes potentielles d'une escalade. Elles concentrent les principales bases américaines, les infrastructures pétrolières et gazières ainsi que les voies essentielles de l'approvisionnement énergétique mondial.

Si les opérations militaires se poursuivent, ces installations pourraient devenir des cibles prioritaires. Dans cette logique, l'Iran cherche à démontrer qu'aucune puissance régionale ne pourra rester à l'écart des conséquences de la guerre.

L'ÉCONOMIE MONDIALE COMME VÉRITABLE CHAMP DE BATAILLE

Le principal levier iranien est désormais autant économique que militaire. Une déstabilisation durable du Golfe, du détroit d'Ormuz ou de la mer Rouge provoquerait une hausse des prix de l'énergie, renchérirait les coûts du transport maritime et alimenterait une nouvelle poussée inflationniste mondiale.

Les banques centrales seraient confrontées à un choix difficile entre la lutte contre l'inflation et le soutien à la croissance. Aux États-Unis, la hausse durable des prix de l'énergie pourrait rapidement devenir un facteur de fragilisation politique.

LE POIDS DE L'HISTOIRE ET LE PARI DE L'ENDURANCE

L'expérience historique pèse sur les calculs des deux protagonistes. Les États-Unis disposent incontestablement de la première puissance militaire mondiale, mais leur supériorité sur le champ de bataille ne s'est pas toujours traduite par des succès politiques durables. Au Vietnam, en Irak ou en Afghanistan, la victoire militaire initiale n'a pas permis d'atteindre les objectifs politiques recherchés. Cette réalité nourrit la conviction des dirigeants iraniens qu'une stratégie d'endurance peut finir par éroder la volonté politique de Washington. Pour Téhéran, le choix est désormais extrêmement limité.

Les dirigeants iraniens estiment qu'un recul sous la pression militaire affaiblirait durablement leur capacité de dissuasion et compromettrait leur position régionale. Dans cette logique, ils considèrent qu'ils n'ont plus d'autre option que d'assumer des risques élevés et de poursuivre une stratégie de résistance en cherchant à faire payer un coût croissant aux États-Unis et à leurs alliés.

Ce calcul ne garantit nullement une victoire, mais il traduit leur perception que le temps et l'usure constituent désormais leurs principaux leviers stratégiques. Cette lecture est confortée par Robert Malley, ancien négociateur américain sur le dossier nucléaire iranien et l'un des principaux artisans de l'accord de Vienne de

2015. Selon lui, la confrontation actuelle ressemble à un « théâtre de l'absurde où coule beaucoup de sang ».

Il souligne que, dans un conflit asymétrique, l'Iran n'a pas besoin de remporter une victoire militaire décisive : il lui suffit de ne pas s'effondrer, alors que les États-Unis doivent obtenir un résultat politique clair. Comme il le résume, « la surpuissance militaire ne se traduit pas nécessairement en succès stratégique ». Pour Robert Malley, Washington est désormais face à un choix difficile : poursuivre l'escalade militaire au risque d'un conflit régional encore plus coûteux, ou revenir à une solution diplomatique fondée sur des principes déjà connus — sécurité de la navigation dans le détroit d'Ormuz, encadrement du programme nucléaire iranien et allègement progressif des sanctions. Son analyse rappelle que, malgré ses limites, la diplomatie demeure souvent le seul instrument capable de transformer un rapport de force militaire en stabilité politique.

LA BATAILLE DU TEMPS

Le véritable affrontement ne se joue plus seulement sur les champs de bataille. Washington mise sur sa supériorité militaire pour imposer un rapport de force favorable. L'Iran cherche à transformer cette supériorité en fardeau politique, économique et stratégique en faisant durer la guerre. Les pays du Golfe supportent une part croissante des risques, tandis que les répercussions se diffusent à l'ensemble de l'économie mondiale. Le vainqueur de cette confrontation ne sera peut-être pas celui qui possède les armes les plus puissantes, mais celui qui saura le mieux supporter les coûts d'un conflit prolongé. Plus la guerre s'étire, plus les marges de manœuvre des deux protagonistes se réduisent. L'issue la plus probable reste celle d'un compromis négocié lorsque le coût de la poursuite des hostilités deviendra supérieur aux bénéfices attendus. Une fois encore, c'est le temps, davantage que la puissance de feu, qui pourrait devenir le véritable arbitre de l'histoire.

S. L.

Post scriptum

Par : B. Khemis

La réussite de la diplomatie algérienne n'est pas le fruit du hasard. Elle est le résultat d'un travail acharné mené par l'ensemble des institutions de l'État et du ministère des Affaires étrangères, sous la conduite et les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Loin des improvisations, l'action extérieure de l'Algérie repose sur une doctrine claire, héritée de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954 et de la Charte du 1er Novembre, dont les piliers demeurent le respect de la souveraineté des États, le droit des peuples à l'autodétermination et la solidarité avec les populations opprimées.

Ces principes fondateurs continuent de guider la voix de l'Algérie au sein des instances internationales. Nulle part ils ne s'expriment avec autant de force que dans la défense de la cause palestinienne. Face à l'extermination et à l'apartheid que subit le peuple palestinien, la diplomatie algérienne a fait de ce combat une priorité absolue.

À New York, à Genève et dans toutes les enceintes multilatérales, l'Algérie porte inlassablement la parole des sans-voix, rappelant que la justice et le droit international ne peuvent être à géométrie variable. Cette constance, reconnue par ses pairs, explique en grande partie le crédit dont jouit aujourd'hui l'Algérie sur la scène mondiale.

La consécration la plus récente de cette crédibilité diplomatique est intervenue jeudi dernier au siège des Nations unies. Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur

Amar Bendjama, a été élu à l'unanimité des États membres président du Conseil économique et social des Nations unies, l'ECOSOC, pour sa session 2027. Cette élection, survenue lors de la session organisationnelle du Conseil chargée de désigner son président et ses quatre vice-présidents, consacre la confiance placée dans l'Algérie par le Groupe africain et par l'ensemble des États membres des Nations unies. Elle couronne également les efforts diplomatiques constants déployés par le pays en faveur du multilatéralisme et de la coopération internationale, sous la conduite du président Abdelmadjid Tebboune. L'ambassadeur Bendjama succède ainsi à la présidence de l'ECOSOC à l'ambassadeur Lok Bahadur Thapa, du Népal.

À l'issue de son élection, saluée par de nombreuses délégations de pays membres et non membres du Conseil, M. Bendjama a tenu à souligner la portée de ce vote. Il ne s'agit pas seulement d'une marque de confiance envers l'Algérie, a-t-il dit, mais aussi d'une responsabilité qu'il entend assumer avec détermination, aux côtés des États membres, pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de ses 17 objectifs de développement durable.

Le nouveau président de l'ECOSOC a d'emblée tracé les contours de son mandat en présentant trois priorités qui guideront l'action de la présidence algérienne durant la session 2027.

La première priorité : l'inclusivité. L'ambassadeur Bendjama a affirmé que l'Algérie veillera à ce que l'ECOSOC reflète véritablement les priorités et les aspirations de l'ensemble de ses membres. Une

attention particulière sera accordée aux pays en situation spéciale, notamment les pays les moins avancés, les pays enclavés et les petits États insulaires en développement, qui sont les plus vulnérables aux chocs économiques et climatiques. Au-delà des États, l'Algérie entend également garantir une participation "pleine et effective" de l'ensemble des parties prenantes – société civile, secteur privé, monde académique – au-delà d'une présence symbolique au sein du Conseil.

La deuxième priorité : l'accélération de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable. À moins de quatre ans de l'échéance de 2030, le bilan est en retard sur plusieurs fronts. Consciente de l'urgence, la présidence algérienne plaidera pour une progression équilibrée sur l'ensemble des dimensions du développement durable. L'accent sera mis sur des chantiers concrets : l'éradication de la pauvreté, l'accès universel à une éducation de qualité, la réduction des inégalités, la mobilisation du financement du développement, la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique.

Un volet particulier sera consacré à la promotion de la science, de la technologie, de l'innovation et de la transformation numérique.

Dans un monde marqué par les avancées rapides de l'intelligence artificielle, l'Algérie souhaite que le numérique devienne un levier d'inclusion et non un nouveau facteur de fracture entre le Nord et le Sud. La troisième priorité : la restauration de la confiance et la revitalisation de l'ECOSOC. Dans un contexte

de crises multiples et de remise en question du multilatéralisme, l'Algérie s'attellera à renforcer la confiance dans le Conseil et à contribuer à son renouveau institutionnel. Cela passe par l'encouragement de l'engagement politique de l'ensemble des États membres et des parties prenantes. La présidence algérienne contribuera activement au processus UN80 de réforme des Nations unies, lancé pour adapter l'Organisation aux défis du 21e siècle.

Elle fera également avancer l'examen mandaté des organes subsidiaires de l'ECOSOC prévu pour 2027, afin de gagner en efficacité et en cohérence. Ces trois axes, a souligné le diplomate algérien, traduisent la volonté de l'Algérie de faire de l'ECOSOC un organe "plus efficace, plus inclusif et davantage orienté vers les résultats".

Pour rappel, l'ECOSOC est l'un des six organes principaux des Nations unies. Il joue un rôle central dans la coordination des politiques économiques, sociales et environnementales de l'Organisation et de ses agences spécialisées. Il est le principal forum pour le dialogue entre les États, le système onusien et la société civile sur les questions de développement.

La présidence algérienne intervient à une étape charnière. Le monde fait face à une instabilité économique sans précédent, accentuée par les conflits, l'inflation, la dette et les dérèglements climatiques. Dans ce contexte, la voix de l'Algérie, qui allie fermeté sur les principes et pragmatisme sur les solutions, est particulièrement attendue.

B. KH.